

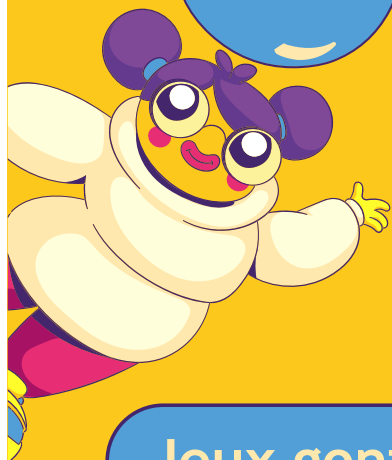
#102
Printemps 2026

Lo Cridaire

Le Magazine de Marseillan



Fête de la Jeunesse



Samedi 27 juin • 10h > 18h
Parc de Tabarka • Marseillan

Jeux gonflables - Balades en bateau - Musique
Animations - Urban Jam Contest - Spectacles



Programme sur ville-marseillan.fr

Marseillan
Tout simplement



Chères Marseillanaises, chers Marseillanais,

Je tiens à vous adresser, avec émotion et sincérité, mes plus profonds remerciements pour la confiance renouvelée que vous m'avez accordée lors de ce scrutin municipal de mars 2026.

Par votre mobilisation et par le choix clair que vous avez exprimé, vous m'offrez l'honneur immense de conduire, pour la quatrième fois, l'avenir de notre commune. Cette réélection, acquise dès le premier tour, porte une signification particulière : elle traduit votre attachement à une méthode, à une vision, à un engagement constant au service de notre ville.

Je mesure pleinement la responsabilité qui m'incombe. Cette confiance n'est jamais un acquis ; elle oblige, elle engage, elle appelle à poursuivre avec détermination le travail entrepris depuis plusieurs années. Avec l'équipe municipale, nous continuerons à agir avec exigence, proximité et ambition pour préserver ce qui fait la force de Marseille : son identité, sa qualité de vie, son dynamisme, son authenticité et son attractivité.

Je veux également remercier l'ensemble des habitants qui, au quotidien,

participent à la vitalité de notre commune : les associations, les commerçants, les professionnels, les bénévoles, les agents municipaux, les acteurs économiques, les jeunes comme les aînés. C'est collectivement que nous faisons vivre Marseille et c'est ensemble que nous préparerons les années à venir.

Le mois d'avril a marqué, comme chaque année, le lancement d'une période particulièrement dynamique pour notre ville et notre station balnéaire. Au mois de mai et juin, de nombreux rendez-vous continueront à rythmer ce début de saison. Ils annonceront un été riche en événements, en rencontres et en convivialité. Manifestations culturelles, rendez-vous festifs, animations sportives, marchés nocturnes, concerts et animations familiales viendront ponctuer l'agenda tout au long de l'été, pour le plaisir des habitants comme des visiteurs.

Cette saison a été également marquée par une étape structurante pour l'attractivité de notre commune : l'ouverture de notre nouvel office de tourisme.

Cet équipement concrétise la volonté municipale de reprendre pleinement en main la promotion touristique de Marseille, à travers une équipe dédiée à notre identité, à nos ambitions et à nos spécificités. Le choix de quitter l'office de tourisme intercommunal répond à une conviction simple : notre commune mérite un outil à la hauteur de son rayonnement, capable de valoriser avec précision ses atouts, son patrimoine, ses événements et l'expérience unique qu'elle offre à ses visiteurs.

Cette nouvelle organisation nous permettra d'être encore plus réactifs, plus proches des attentes des professionnels et plus efficaces dans la mise en valeur de notre destination.

À l'approche de cette saison estivale, je formule le vœu qu'elle soit belle, dynamique et sereine pour chacun d'entre

vous. Qu'elle soit favorable à nos activités économiques, agréable pour nos familles, accueillante pour nos visiteurs et porteuse de belles rencontres.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente saison, un très bel été et beaucoup de réussite dans vos projets.

Yves MICHEL

Mairie de Marseille
3^{ème} vice-président de Sète
agglomération méditerranéenne
Vice-président du Syndicat Mixte du Bassin de Thau

LO CRIDAIRE

RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.ville-marseille.fr

Édité par la Ville de Marseille - 1, Rue du Général de Gaulle - 34340 Marseille - Tél. 04 67 77 97 10 - www.ville-marseille.fr
Directeur de publication : Yves Michel Rédaction, photographie et graphisme : Service Communication - communication@marseille.com
Impression en 6500 ex. : JF Impression - 34075 Montpellier - Tél. 04 67 27 34 11 Distribution : Ville de Marseille





Comme chaque année, c'est carnaval à la crèche "Les Zygo'Thau". Cette année, les résidents de la maison de retraite sont venus partager ce moment avec les princesses, les supermans et autres animaux sauvages. La Cérémonie du 19 mars s'est déroulée devant le monument aux morts des allées du Général Auguste Roques en présence des présidents des associations patriotiques, des élus du conseil municipal et des autorités militaires, civiles et religieuses. Lors de la cérémonie du 19 mars M. Daniel Bonnard s'est vu remettre la médaille commémorative avec agraphe « Algérie » par les présidents de l'ULAC et de la FNACA. Pas moins de 490 convives ont participé aux repas des séniors organisés en début d'année à la salle polyvalente. Le repas préparé par le traiteur La Felouque et le spectacle proposé par Paul Selmer ont été très appréciés et les journées se sont terminées par une piste de danse endiablée. L'antenne marseillanaise de la Ligue contre le Cancer a procédé à la remise officielle d'un chèque de 30 000 € au Professeur Dubois, lors d'une cérémonie amicale placée sous le signe de la solidarité et de l'engagement. 10 femmes ont été mises à l'honneur lors de la Journée Internationale des Droits des femmes. Leurs portraits géants (réalisés par Michel Dumergue), ont permis de découvrir leurs parcours inspirants. Leurs histoires sont à découvrir dans une série de podcasts diffusée sur la page Facebook de la Ville.



7



8



9



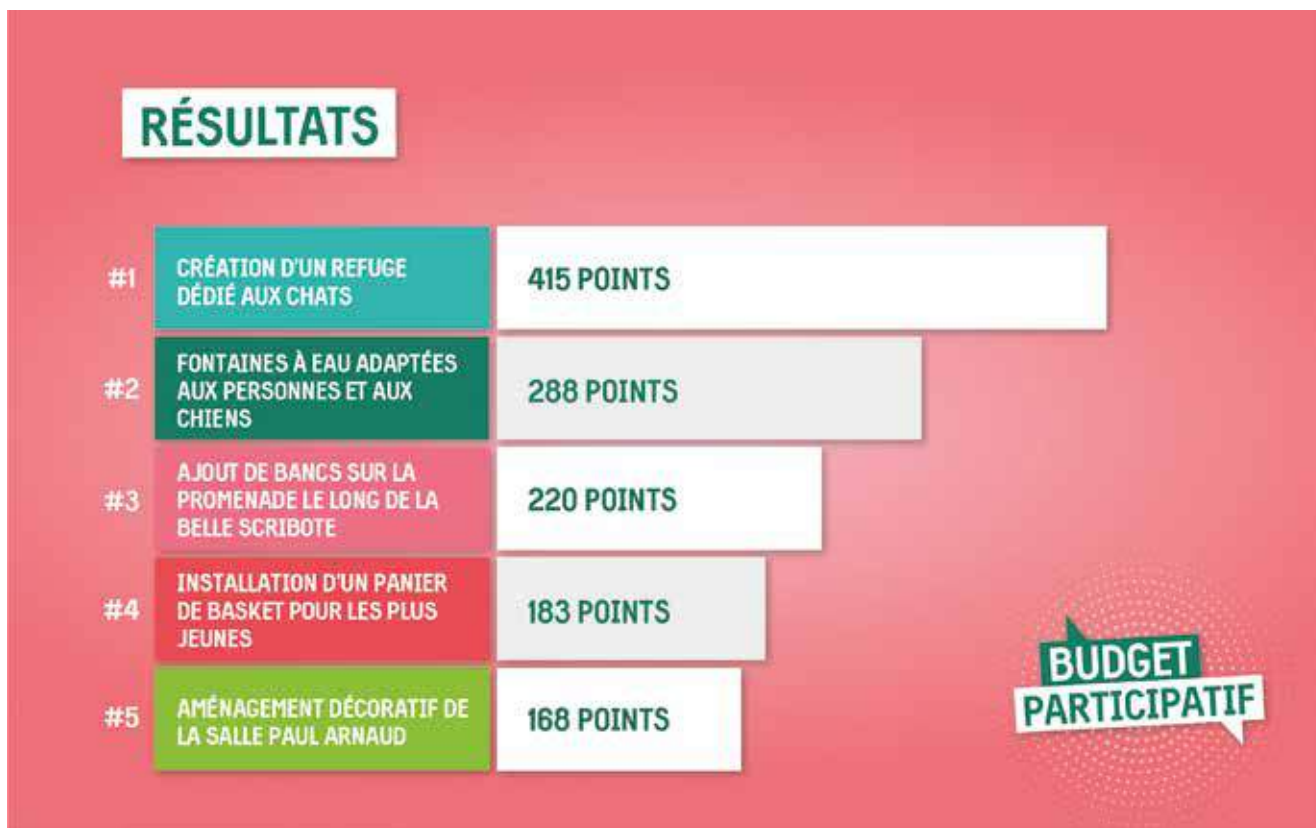
11



10

Le week-end du 18 avril fut lancement de la saison estivale à Marseillan-plage avec des animations festives. Remise des coupes du cross des écoles et des classes de 6^e du collège. Un beau moment de convivialité et de fierté partagé en présence du Maire, des directeurs d'école et de l'élus aux affaires scolaires. Bravo à tous les élèves pour leur engagement, leur esprit sportif et leurs performances ! Ambiance polaire au centre de loisirs du Gourg de Maffre lors des vacances d'hiver avec les mascottes Olaf et Sid s'étaient invitées au goûter des enfants apportant un peu de magie dans les yeux des plus petits.

Le marché des enfants s'est déroulé durant les vacances de Printemps dans la cour de la mairie. Organisé par la Ville et animé par le Conseil Municipal des Jeunes pour la tenue des stands, il a connu un beau succès accueillant de nombreux enfants qui ont pu faire leurs courses comme les grands. La Cérémonie du 8 mai fut empreinte d'une émotion toute particulière lorsque les élèves du collège Pierre Deley ont entonné le " Chant des Partisans ".



LE VERDICT DU BUDGET PARTICIPATIF 2026 EST TOMBÉ

La ville de Marseillan a clôturé avec succès l'édition 2026 de son Budget participatif, une démarche citoyenne qui permet à chaque habitant âgé de 16 ans et plus, de proposer, de soutenir et de choisir des projets destinés à améliorer le quotidien dans notre commune.

Après plusieurs semaines de vote, les résultats ont été proclamés : les Marseillanais et Marseillanaises ont fait entendre leur voix et décidé majoritairement du projet qui sera prochainement réalisé grâce à l'enveloppe dédiée à cette action participative.

Le grand gagnant 2026 est : la création d'un refuge destiné aux chats errants.

Ce projet, imaginé et proposé par l'association du Chat Marseillanais engagée en faveur du bien-être animal et plus particulièrement des félins, a recueilli le plus de suffrages lors du vote citoyen et sera financé et mis en œuvre d'ici à la fin de l'année. Il permettra d'offrir un espace sécurisé et adapté aux besoins des chats sans foyer, contribuant ainsi à la protection animale dans notre ville.

Si chaque édition du budget participatif renforce la démocratie locale, celle de

2026 confirme une bonne dynamique citoyenne autour de ce dispositif. Plusieurs projets proposés par les habitants ont été soumis au vote, reflétant la diversité des préoccupations locales : du bien-être animal à l'amélioration du cadre de vie.

La participation active de la population à ce vote illustre l'intérêt croissant pour les outils de démocratie participative et traduit la volonté de tous de s'impliquer directement dans l'avenir de la commune.

Les équipes techniques de la Ville, en coordination avec les porteurs de projets, ont entamé les démarches nécessaires à la réalisation du refuge à chats errants, en s'appuyant sur l'enveloppe budgétaire allouée à cette édition.

Par ailleurs, une nouvelle édition du Budget Participatif donne rendez-vous

aux Marseillanais dès octobre 2026 afin de proposer des idées et contribuer activement au développement de Marseillan. A noter qu'il peut également s'agir de propositions d'événements d'envergure pouvant toucher toute la population.

Rappel des projets proposés à l'édition 2026 :

- Aménagement décoratif de la salle Paul Arnaud :
- Panier de basket pour les plus petits
- Fontaines à eau adaptées aux personnes et aux chiens
- Bancs supplémentaires sur la promenade de la Belle Scribote
- Aménagement d'un refuge pour chats.

DRAGAGE : SÉCURISER LE PORT, PRÉSERVER LE LITTORAL

Depuis le début du mois de mai, un important chantier de dragage est en cours au port de Marseille-lan-Plage. Indispensables pour garantir des conditions de navigation sûres, ces travaux répondent également à des exigences environnementales renforcées.

Pourquoi ce chantier aujourd'hui ?

Au fil du temps, le sable s'accumule naturellement dans le port. Aujourd'hui, la passe d'entrée est ensablée à près de 80 %, avec un tirant d'eau limité à 1,40 mètre. Cette situation complique fortement la navigation et peut présenter des risques pour les usagers.

Aucun dragage n'ayant été réalisé depuis trois ans, l'intervention était devenue indispensable. L'objectif est clair : rétablir un tirant d'eau de 3,25 mètres et garantir un accès sécurisé au port.

Une réglementation environnementale plus exigeante

Comme l'ensemble des opérations de dragage, ce chantier est encadré par des autorisations délivrées par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Cependant de nouvelles obligations ont été introduites par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Elles imposent notamment

une meilleure prise en compte de l'impact environnemental. Ces évolutions ont nécessité la réalisation d'études complémentaires et le lancement d'un nouvel appel d'offres, expliquant un démarrage des travaux plus tardif que les années précédentes.

Des méthodes modernisées pour préserver le littoral

Les techniques de dragage ont également évolué. Jusqu'à présent, le sable était aspiré puis rejeté directement sur la plage. Désormais, afin de protéger la biodiversité, les sédiments suivent un processus plus encadré : ils sont acheminés vers un bassin de décantation artificiel, ils y sont traités et asséchés puis ils sont remis en place sur la plage. Ce dispositif, plus respectueux de l'environnement, permet de concilier entretien du port et préservation du littoral. Les travaux se sont déroulés selon un calendrier précis. La navigation pourra reprendre normalement dès le

22 mai, à l'issue du dragage et la répartition du sable sur la plage se déroulera jusqu'au 29 mai.

Des nuisances temporaires mais maîtrisées

Comme tout chantier, ces travaux peuvent entraîner des désagréments ponctuels : bruit des engins, présence de matériel... Tout est mis en œuvre pour en limiter l'impact et réduire la gêne pour les riverains et les visiteurs.

Une meilleure anticipation pour l'avenir

La Municipalité est pleinement mobilisée pour améliorer l'organisation de ces opérations. L'objectif est d'anticiper davantage les démarches administratives afin de pouvoir réaliser les futurs dragages 2027 avant la mi-avril et ainsi éviter toute gêne en période d'activité du port. La commune remercie les habitants et les visiteurs pour leur compréhension et leur confiance.





Légende de la photo

INAUGURATION : LA MAISON DE SANTÉ OUVRE SES PORTES

La commune franchit une étape importante dans l'amélioration de son offre de soins avec l'ouverture officielle de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP). Inaugurée lundi 13 avril lors d'une cérémonie présidée par le maire, Yves Michel, cette nouvelle structure marque une avancée concrète en faveur d'une prise en charge coordonnée des patients.

Installée derrière le théâtre, à proximité de la Poste, afin de se rapprocher au plus près des habitants, la MSP accueille dès à présent un collectif de professionnels de santé composé de deux médecins généralistes et d'une diététicienne nutritionniste. Ces praticiennes, auparavant installées chacune dans leur cabinet, ont fait le choix de se regrouper pour proposer une approche collaborative et innovante du soin.

Ce projet, validé depuis 2023 par l'Agence Régionale de Santé (ARS), répond à un double objectif : pallier le manque de médecins sur le territoire et favoriser une médecine de proximité, plus accessible et plus cohérente dans le suivi des patients. La mutualisation des compétences permet ainsi d'apporter des réponses plus adaptées.

L'équipe actuelle est amenée à s'étoffer dans les mois à venir. Une Infirmière en Pratique Avancée (IPA) rejoindra la structure en septembre. Une ortho-

phoniste viendra également compléter l'offre de soins d'ici la fin de l'année. À terme, la MSP pourrait accueillir jusqu'à neuf professionnels de santé, grâce à une deuxième phase de travaux d'aménagement et d'extension d'ores et déjà programmée par la municipalité, propriétaire des locaux, pour le dernier trimestre 2026. Elle permettra d'améliorer encore les capacités d'accueil de la structure et de faciliter l'installation de nouveaux professionnels, renforçant ainsi durablement l'offre médicale sur le territoire.

La mise en place de ce projet a nécessité un travail de longue haleine. Entre les enjeux d'attractivité du territoire, la disponibilité des professionnels de santé et les contraintes organisationnelles, de nombreux paramètres ont dû être pris en compte avant de concrétiser cette initiative.

Lors de l'inauguration, le docteur Ta-

bardel, l'une des deux médecins généralistes, a exprimé l'engagement et l'enthousiasme de l'équipe : « C'est une nouvelle façon de soigner qui attire les nouveaux praticiens, qui préfèrent travailler en équipe. » et souligné l'importance de la coordination entre professionnels : « Nous nous réunissons une fois par mois pour travailler les dossiers médicaux complexes et apporter des solutions adaptées à chaque situation. »

Un message porteur d'espoir a conclu son intervention : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Avec cette nouvelle structure, la commune affirme sa volonté d'investir dans la santé de ses habitants et de construire un avenir médical plus solidaire, au plus près des besoins de chacun.

OFFICE DE TOURISME : MARSEILLAN RELANCE SA STRATÉGIE TOURISTIQUE



La ville de Marseillan a repris la gestion de son office de tourisme sous forme d'Établissement public industriel et commercial (EPIC), après deux années passées sous l'égide d'un office de tourisme intercommunal. Elle renforce aujourd'hui sa stratégie touristique avec

le lancement d'un nouveau site internet et de pages dédiées sur Instagram et Facebook, dans la continuité de la réouverture de son office de tourisme.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la municipalité de piloter une poli-

tique touristique plus adaptée, réactive et proche des acteurs locaux. Cette évolution répond notamment à la demande des professionnels du territoire, souhaitant une structure mieux ancrée dans les réalités locales.

Le nouveau site internet vise à améliorer la visibilité de tous les acteurs du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, artisans, etc.) et à offrir aux visiteurs une information claire, complète et actualisée.

En parallèle, la communication digitale met en avant l'identité, le patrimoine et les événements de Marseillan, tout en valorisant plus largement les richesses du département de l'Hérault.

Une équipe vous accueille du lundi au samedi de 10h à 16h et le dimanche de 10h à 12h (Horaires de printemps).

www.marseillan-tourisme.com

MARSEILLAN RENFORCE LA SÉCURITÉ AVEC LES SILHOUETTES PIETO

La ville de Marseillan a récemment installé des silhouettes PIETO à proximité de ses passages piétons afin d'améliorer la sécurité routière et sensibiliser les usagers. Ces dispositifs, en acier et dotés de bandes rétro réfléchissantes, offrent une excellente visibilité, notamment de nuit. Leur objectif est clair: alerter les automobilistes de la présence possible de piétons et les inciter à ralentir. Faciles à installer et résistants aux intempéries, ils constituent une solution efficace et durable.

Les silhouettes PIETO jouent également un rôle pédagogique important. Les enfants, par leur spontanéité et leur perception encore limitée des dangers, sont particulièrement exposés aux accidents. Le design coloré et ludique de ces petits personnages attire l'attention des enfants et les aide à intégrer les règles essentielles de sécurité routière, comme traverser au passage piéton ou regarder de chaque côté, avant de

s'engager sur la chaussée.

En plus de réduire les risques d'accidents, ce dispositif encourage le respect entre les usagers et contribue à une circulation plus apaisée. Comme

le souligne Dominique Cupoli : « Ces aménagements illustrent notre volonté de protéger tous les usagers, en particulier les plus jeunes, tout en développant une culture du respect et de la vigilance partagée sur la voie publique. »



Dominique Cupoli, adjoint à la sécurité



Le Pavillon Bleu flottera sur les ports et la plage ! Le label Pavillon Bleu, porté depuis 1985 en France par l'association Teragir, distingue chaque année les plages et ports de plaisance qui s'engagent sur près de 50 critères : qualité de l'eau de baignade, gestion des déchets, préservation de la biodiversité, mobilité douce et éducation à l'environnement. Depuis 2009, la ville de Marseillan relève ce défi avec de multiples actions de sensibilisation. Notre commune est fière de faire partie des 180 communes françaises engagées pour un tourisme respectueux de l'environnement et des humains.



TRAVAUX : LE BOULEVARD BERTOUY RENOVÉ

Le chantier du boulevard Bertouy touche à sa fin après plusieurs mois de travaux dédiés à la voirie, à l'enfouissement des réseaux et à la requalification des espaces publics. Une concertation avec les habitants a eu lieu pour définir les emplacements des plantations. Les riverains ont été informés du choix des essences végétales, avec un double objectif : améliorer le cadre de vie et répondre aux attentes locales en matière d'esthétique et d'entretien. La municipalité privilégie des espèces adaptées au climat méditerranéen, résistantes à la chaleur et peu gourmandes en eau. Le boulevard offre désormais un visage plus moderne et agréable. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale d'embellissement et d'adaptation des espaces publics aux enjeux climatiques.



Sète agglomération méditerranéenne organise une collecte d'articles de puériculture destinée à soutenir les familles les plus démunies. Jusqu'au samedi 6 juin, les habitants peuvent déposer le matériel en bon état dont ils n'ont plus l'usage : poussettes, transats, trotteurs, chaises hautes, chauffe-biberons ou encore jouets pour les enfants de 0 à 2 ans. Les dons sont à déposer à la déchetterie. L'ensemble du matériel collecté sera remis aux bénéficiaires des Restos du Cœur.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi, de 8h15 à 16h et le dimanche de 8h30 à 12h.



ENVIRONNEMENT : COMBAT CONTRE LES MÉGOTS

De nombreux mégots finissent dans la lagune de Thau, un milieu fragile dont la protection est un enjeu majeur. Un seul mégot peut détruire toute vie dans 500 litres d'eau. Face à ce constat, la ville de Marseillan agit depuis plusieurs années pour sensibiliser et prévenir cette pollution. Des plaques « Ici commence la mer » ont été installées sur les grilles pluviales pour alerter les fumeurs.

En 2022, la commune s'est associée à la société Alcome, mettant en place des actions concrètes : campagnes de sensibilisation, distribution de cendriers de poche à l'office de tourisme, en mairie et lors d'événements, ainsi que l'installation de mégotiers dans les zones fréquentées. Ce dispositif a permis de collecter environ 35 000 mégots, recyclés sans eau ni solvants toxiques en isolants thermiques ou textiles.



TRAVAUX : RÉNOVATION DU CHEMIN DU PAYROLLET

Ce printemps, le chemin du Payrollet, à Marseillan-plage a fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Financé, en partie par la municipalité, ce projet représente un investissement de 325 000 €, avec le soutien d'Hérault Énergies qui participe à hauteur de 24 000 €. Conçu par l'entreprise Ingénierie GMR et réalisé par le groupe Colas, ce chantier comprend plusieurs aménagements majeurs : l'enfouissement des réseaux aériens, la mise à niveau de l'éclairage public, la réfection complète de la chaussée, la création d'un trottoir sécurisé ainsi que l'aménagement d'espaces paysagers. Malgré l'ampleur des travaux et les intempéries qui ont retardé la fin du chantier, l'accès aux campings comme à la plage n'a pas été trop perturbé durant les vacances de Printemps. Une dernière phase, consacrée aux aménagements paysagers, est d'ores et déjà prévue pour l'automne 2026.



L'école Marie-Louise Dumas obtient le label numérique de niveau 3 Attribué pour trois ans et décliné sur 3 niveaux. Ce label numérique académique atteste des usages du numérique éducatif dans les écoles publiques au bénéfice des apprentissages sont rendus possibles par l'implication conjointe de l'éducation nationale et de la commune dans le cadre de leurs compétences partagées.

Le label est attribué selon des critères concernant le pilotage et le suivi du numérique dans l'école, les équipements déployés par la commune, les usages pédagogiques et la formation.



PISTE CYCLABLE ET SAVEURS LOCALES

La Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, avec les communes de Pomérols et Marseillan, organise une balade à vélo le samedi 30 mai 2026 à 16h30 au départ de Pomérols. Ce parcours aller-retour de 10 km a pour objectif de promouvoir la pratique du vélo, valoriser la piste cyclable reliant les deux communes et sensibiliser le public à l'action européenne. Une pause conviviale avec rafraîchissements sera proposée à mi-parcours à Marseillan, avant un apéritif final à Pomérols accompagné d'une dégustation de produits locaux et d'huîtres. Cet événement mettra aussi en lumière la coopération territoriale entre la CAHM et Sète agglomération méditerranéenne. La liaison cyclable a bénéficié d'un financement européen FEDER couvrant 40% du projet. Cette initiative vise à rapprocher l'Europe des citoyens autour d'un moment sportif et festif local !



Le site naturel protégé de Bellevue connaît des glissements de terrain dus aux fortes intempéries de cet hiver. Ces phénomènes fragilisent les falaises illustrant les effets du changement climatique sur cet espace naturel. Pour des raisons de sécurité, l'accès au bord des falaises est interdit. Des mesures de protection sont en cours, tandis que Sète agglomération méditerranéenne mène une étude afin de prévoir des aménagements durables adaptés aux risques. Le site reste néanmoins accessible aux visiteurs à pied ou à vélo par la voie verte, avec vigilance à proximité des falaises.



MARSEILLAN SE DISTINGUE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2026



Les lauréats 2026, Thierry Miramond, son fils

Lors du Salon International de l'Agriculture à Paris, les résultats du Concours Général Agricole 2026 ont une nouvelle fois mis en lumière le savoir-faire des producteurs Marseillanais. Entre bassin de Thau et vignoble, la commune confirme son statut de territoire

d'excellence avec des distinctions dans deux filières majeures : la conchyliculture et la viticulture.

La lagune de Thau, reconnue au niveau national pour la qualité de ses huîtres et coquillages, a été particulièrement récompensé cette année dont deux pro-

ducteurs marseillanais qui obtiennent la plus haute distinction : le Mas Bleu (Famille Moulis) et la Maison Miramond décrochent chacune la médaille d'Or.

Ces récompenses viennent saluer un savoir-faire artisanal exigeant, fondé sur l'élevage en milieu naturel et la maîtrise des cycles d'affinage dans les eaux riches de la lagune de Thau. L'autre acteur majeur de ce palmarès concerne la viticulture. Comme chaque année, les Caves Richemer ont littéralement brillé en remportant pas moins de 11 médailles, dont 9 en Or, une en Argent et une en Bronze, confirmant ainsi leur position parmi les références des vins du littoral héraultais. Ces nouvelles distinctions illustrent la richesse du territoire marseillanais, structuré autour de deux piliers économiques et identitaires : la viticulture des Côtes de Thau et IGP Pays d'Oc et la conchyliculture du bassin de Thau.



Besoin d'un jardin impeccable toute l'année ? Confiez l'entretien de votre espace vert à un professionnel ! Nous proposons des services complets : tonte & taille, remise en état, entretien & nettoyage de Jardins. Travail soigné, intervention rapide, devis gratuit, tarifs compétitifs.

Que ce soit pour un entretien régulier ou une intervention ponctuelle, nous mettons notre savoir-faire au service de votre jardin pour qu'il reste beau, sain et accueillant toute l'année.

Contact : 06 18 49 12 44



Offrez à votre peau le meilleur de la nature avec Z&N Essence Beauté. Découvrez des cosmétiques artisanaux à base d'huile d'argan et de figue de barbarie bio : soins visage et corps, savon beldi, huiles de massage, soins capillaires, bougies parfumées et eau de rose.

Des produits naturels, conçus avec soin pour sublimer votre beauté au quotidien.

Disponible en ligne : Instagram & Facebook @zn.essencebeaute
Site : zn.essencebeaute.com

Contact : 06 03 12 69 36



Une nouvelle boutique pleine de douceur a ouvert place Noilly, sur le port : Sur mon "petit" nuage.

On y découvre une foule d'idées cadeaux pour tous : articles enfants, gadgets, poupées, serviettes de plage, maillots de bain et bien d'autres surprises.

Véritable caverne d'Ali Baba, elle séduit par son ambiance chaleureuse et colorée.

Ouvert du mardi au dimanche, de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

Sur mon petit nuage - Place Noilly

MAISON KIBLER : 50 ANS AU RYTHME DES SAISONS



Les deux premières générations : Jean, Ariette, Laurent et Françoise

Le magasin de la famille Kibler à Marseillan-plage célèbre 50 ans d'aventure familiale. En 1971, Jean et Marthe Kibler quittent Paris pour le Sud et ouvrent une épicerie, puis en 1976 un commerce à Marseillan-Plage, futur SPAR du chemin de l'Airette. Le magasin devient alors un repère incontournable et un lieu de vie estival. Aujourd'hui, la troisième génération poursuit l'histoire, tandis que la quatrième génération y fait ses premiers pas. Plus de 500 saisonniers s'y sont succédés, illustrant sa dimension humaine et formatrice. Lieu de souvenirs pour la famille et les clients, le magasin a fêté cet anniversaire lors d'une soirée émouvante réunissant proches, anciens employés et amis. La saison 2026 s'ouvre avec de nouvelles animations dynamiques, confirmant la continuité de cette belle aventure.



Besoin d'acheter vos titres de transport Sète Agglopolé Mobilité ? Un nouveau point de vente est disponible à Marseillan-Plage, chez Le Petit Bazar, place du Marché.

Vous y trouverez les formules : journée, 10 voyages, semaine et Thermalis.

Un service pratique et de proximité pour simplifier vos déplacements en bus au quotidien.

Infos : mobilite.agglopole.fr/points-de-vente



Installée sur le port de Marseillan-ville, Ma Boutique est un concept store multimarques chaleureux et tendance. Découvrez une sélection variée : cadeaux, bijoux (Zag), prêt-à-porter féminin (American Vintage, Aokyanos, Be Young), maillots (Noo), sacs (Rive Droite), foulards, serviettes, lunettes (I yu) et bracelets Kknekki. Un corner enfant complète l'offre, renouvelée selon les saisons.

Ma Boutique – 20 quai Antonin Gros

Contact : 06 20 78 82 55



Nouvelle installation au 1 quai de Toulon ! Esthéticienne, prothésiste ongulaire depuis 2012 et maquilleuse depuis 2013, diplômée d'un CAP esthétique (2016), Clémence vous accueille dans son salon Beauty'Clem. Forte d'expériences en salons, shootings, mariages et événements, elle propose désormais de la prothésie ongulaire, du maquillage événementiel, la beauté du regard et le maquillage permanent des sourcils.

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 13h.

Sur rendez-vous au 07 70 66 56 46



Bienvenue chez Team C : Cocktails, Café, Cantine, votre nouvelle adresse conviviale à toute heure !

Team Petit Déj : petits-déjeuners variés

Team Midi : plats maison savoureux

Team Sucré : pause gourmande

Team Soir : grillades & planches à partager

Une cuisine simple et généreuse dans une ambiance chaleureuse.

17 bis boulevard Lamartine

Réservations : 04 48 08 81 88

Venez en équipe... ou devenez la Team du jour !



LES MARCHÉS DE MARSEILLAN

À Marseillan, les marchés sont bien plus qu’un simple rendez-vous : ce sont de véritables moments de vie, ancrés dans les traditions locales. Depuis toujours, ils rythment le quotidien des habitants et offrent aux visiteurs une immersion authentique dans l’art de vivre méditerranéen. Flâner sur un marché, c’est découvrir l’âme de la destination : des étals colorés, des parfums ensoleillés, des échanges chaleureux et cette convivialité typique du sud qui fait tout le charme de Marseillan.

Le Grand Marché (Marseillan-ville)

Chaque mardi matin, le Grand Marché anime le cœur du village avec ses produits frais et ses spécialités locales. Prenez le temps d’échanger avec les producteurs et laissez-vous guider par les saveurs du terroir.

Toute l’année – tous les mardis de 8h à 13h - Centre-ville

Le marché Traditionnel d’avant-saison (Marseillan-plage)

Profitez des premiers beaux jours pour flâner sur le marché traditionnel de Marseillan, entre produits locaux et ambiance conviviale ! À partir du 4 avril 2026 – Tous les week-ends et jours fériés de 8h à 13h - Place du Marché

Le Grand Marché (Marseillan-plage)

De juin à septembre, le Grand Marché s’installe également à Marseillan-plage. Flânez entre les étals colorés et profitez des saveurs locales, des produits artisanaux et de l’ambiance estivale.

Juin à septembre – tous les mardis de 8h00 à 13h00 Place du Marché – Marseillan Plage

Marché Artisanal nocturne (Marseillan-ville)

Une balade conviviale entre créations locales, ambiance estivale et douceur de vivre.

Juillet & août – tous les jeudis de 19h00 à 23h30 - Marseillan-ville – Esplanade du Port

Caenis Organisation – 07 86 93 59 11

Les Marchés nocturnes (Marseillan-plage)

Flânez dans une ambiance estivale et laissez-vous séduire par ... une belle idée de sortie en soirée !

Juillet & août – tous les vendredis de 19h00 à 23h30 Place du Marché

Tous les dimanches de 19h à 23h30 Chemin du Pous

Caenis Organisation – 07 86 93 59 11





LE MARCHÉ DE POTIERS S’INSTALLE AU PORT

Le port de Marseillan-ville accueillera les 20 et 21 juin le traditionnel marché des potiers, rendez-vous incontournable des amateurs d’artisanat et de création. Plus de 40 créateurs, artisans et céramistes venus de différents horizons présenteront leurs œuvres et partageront leur savoir-faire dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Les visiteurs pourront découvrir une grande diversité de pièces uniques : vaisselle, bijoux, sculptures et objets décoratifs aux styles variés, du plus traditionnel au plus contemporain.

Des ateliers et démonstrations viendront également animer le week-end, permettant aux petits comme aux grands de s’initier aux gestes de la poterie et de découvrir le travail minutieux des artisans. Un rendez-vous festif et familial à ne pas manquer au cœur du port de Marseillan-ville.

LO CAPELET : DEUX RENDEZ-VOUS SUR LE PORT

Le cœur de l’été marseillanais battra une nouvelle fois au rythme des traditions locales avec le retour de Lo Capelet, événement emblématique du port de Marseillan. En 2026, deux éditions viendront animer les quais et rassembler habitants, visiteurs, passionnés de traditions et amoureux de convivialité.

Le Capelet des Vétérans : Mardi 14 juillet à 15h

Cette édition rend hommage aux anciens participants et figures historiques de cette tradition marseillanaise. Dans une ambiance chaleureuse et festive, les vétérans feront revivre l’esprit authentique de Lo Capelet, entre souvenirs, transmission et bonne humeur.

Le Capelet Traditionnel : Dimanche 16 août à 15h

Le Capelet traditionnel rassemblera l’élite de ce sport local, véritable rendez-vous populaire, cette édition promet une nouvelle fois un spectacle haut en couleur dans une ambiance typiquement méditerranéenne.



QUATRE SOIRÉES FÉÉRIQUES DE FEUX D’ARTIFICE

L’été 2026 s’annonce étincelant avec quatre grands rendez-vous pyrotechniques qui illumineront le ciel marseillanais. Entre le port de Marseillan-ville et la plage d’honneur de la station balnéaire, habitants et vacanciers pourront profiter de soirées magiques dans une ambiance festive et conviviale.

Deux feux d’artifice sur le port de Marseillan-ville. Le premier feu d’artifice sera tiré le lundi 13 juillet à 22h30, à l’occasion de la Fête nationale. Le second rendez-vous est fixé au mardi 18 août à 22h30 lors de la fête locale. A Marseillan-Plage, deux feux d’artifice seront visibles depuis la plage d’honneur.

Le premier spectacle aura lieu le lundi 27 juillet à 22h30. Le second feu d’artifice sera proposé le lundi 10 août à 22h30.

Face à la mer Méditerranéenne, le ciel s’embrasera pour offrir deux soirées magiques sur le front de mer.



CHRISTIAN SABATIÉ

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LES CAVES RICHEMER

Lo Cridaire : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Christian Sabatié : « Mon parcours est celui d'un passionné de la terre. Après un BTS Viticulture-Cœnologie obtenu en 2000 à Agropolis (Montpellier), j'ai forgé mon expérience pendant 10 ans comme salarié au Domaine de la Fa-dèze. En parallèle, je cultivais déjà mes propres vignes après mes journées de travail. En 2009, j'ai franchi le pas pour m'installer en tant que viticulteur à titre principal. »

LC : Quel est votre lien avec Marseillan ?

CS : « C'est un lien de cœur et de racines. Mes premières vendanges à la cave de Marseillan remontent à 2002 ou 2003. Je suis profondément attaché à ce territoire. »

LC : Comment êtes-vous venu au monde de la viticulture ?

CS : « J'y ai baigné dès mon plus jeune âge. Mes grands-parents possédaient quelques parcelles et je participais déjà, enfant, aux vendanges et aux travaux de la vigne. Ce besoin de travailler en plein air, au contact direct de la nature, ne m'a jamais quitté. »

LC : Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir président de la cave coopérative ?

CS : « La volonté d'aller au bout de notre métier. Nous ne sommes pas uniquement des producteurs de raisins ; nous avons la responsabilité de valoriser notre travail en vendant nos vins sur tous les marchés. C'est ce défi entrepreneurial qui m'a poussé à m'engager. »

LC : Comment s'est déroulée votre nomination ?

CS : « Elle s'est faite naturellement, sous la forme d'une passation de pouvoir se-

reine avec l'ancien président Stéphane Hugonnet, dans un esprit de continuité. »

LC : Quel regard portez-vous sur cette prise de fonction ?

CS : « C'est une charge de travail importante, mais passionnante. Cela m'oblige à sortir de ma zone de confort et à avoir une vision globale de notre filière. »

LC : Quelle est votre vision pour les prochaines années ?

CS : « Je souhaite renforcer notre visibilité sur le littoral et poursuivre le développement de nos marchés de vins conditionnés (bouteilles). L'objectif est de faire rayonner la marque Richemer encore plus largement. »

LC : Quels seront vos axes prioritaires ?

CS : « Assurer la pérennité de notre production est vital. Cela passe par un défi majeur : le renouvellement des générations, pour que nos terres continuent d'être cultivées par de jeunes talents. »

LC : Que représente le modèle coopératif aujourd'hui ?

CS : « C'est un modèle de résilience. C'est face aux crises que la coopération est née et c'est grâce à cette solidarité que nous résistons encore aujourd'hui. Seuls, nous sommes fragiles ; ensemble, nous sommes une force économique. »

LC : Quelle place accordez-vous aux jeunes viticulteurs ?

CS : « Ils sont notre priorité, même si, malheureusement, ils se font rares à Marseillan. Nous devons tout faire pour les accompagner et rendre notre métier à nouveau attractif. »

LC : En quoi la cave Richemer est-elle un acteur clé de Marseillan ?

CS : « Richemer, c'est le poumon économique et paysager de la commune. Ce sont 130 exploitations et une vingtaine de salariés qui vivent directement de la cave. C'est aussi nous qui entretenons l'identité de nos paysages. »

LC : Quel rôle souhaitez-vous jouer dans la vie locale ?

CS : « Un rôle d'animateur. Au delà du vin, nous créons du lien social à travers des animations, des visites de cave et des événements qui font vivre Marseillan toute l'année. »

LC : Comment décririez-vous l'identité des vins Richemer ?

CS : « Ce sont des vins qui respirent le bord de mer, les vacances et l'été. Mais c'est aussi une gamme très large, avec des cuvées complexes et parfois sous-estimées qui méritent d'être découvertes par les connaisseurs. »

LC : Quels sont les principaux défis de la viticulture locale ?

CS : « Le changement climatique est en tête de liste : les sécheresses et les aléas météo mettent notre production à rude épreuve. Le second défi est démographique : la pyramide des âges nous impose de trouver de nouvelles solutions pour attirer la jeune génération vers nos métiers. »

LC : Quelles sont vos valeurs principales ?

CS : « L'esprit d'équipe, la solidarité et l'amitié. »

LC : En dehors de la viticulture, quelles sont vos passions ?

CS : « La nature et la randonnée. Je suis aussi très attaché à la culture locale : il est rare que je manque une représentation au théâtre Henri Maurin de Marseillan. »

LC : Votre style de leadership en trois mots ?

CS : « Bienveillance, Solidarité, Intelligence collective. »

LC : Comment les habitants peuvent-ils vous soutenir ?

CS : « En venant à notre rencontre ! Nous vous accueillons sur nos trois sites: La Perle de Thau (Marseillan-ville), Marseillan-plage et à Agde. Venez partager un moment de convivialité et redécouvrir la richesse de nos terroirs. »

Les rendez-vous à ne pas manquer à la Cave Coopérative de Marseillan-plage :

- D'avril à octobre, tous les 2^{ème} dimanche du mois : Marché Artisanal
- Du 15 juillet au 19 août, tous les mercredis : Soirée musicale avec vins, food-truck et musique.





LA CAPÉCHADE : UN FOODLAB CITOYEN POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET SOLIDAIRE À MARSEILLAN

À Marseillan, la gastronomie locale fait partie de notre identité et de notre patrimoine, nourri par les richesses du Bassin de Thau. Pourtant, l'évolution de nos modes de production et de consommation fragilise ce lien au terroir, tandis que l'accès à une alimentation de qualité reste difficile pour de nombreux habitants.

C'est dans ce contexte que l'association La Capéchade a créé son Foodlab : un tiers-lieu alimentaire solidaire, innovant et ouvert à tous. Son objectif : permettre à chacun de mieux se nourrir, valoriser les producteurs locaux, soutenir une agriculture durable et recréer du lien social.

Un projet associatif qui a du sens

Ouvert à tous, le projet repose sur une conviction simple : l'alimentation nous concerne collectivement. À travers ateliers, rencontres et échanges, La Capéchade invite chacun à s'informer, partager et agir pour une alimentation plus juste.

Rejoindre l'association, c'est intégrer un collectif engagé où chacun peut participer selon ses envies, qu'il soit passionné de cuisine, de jardinage ou simplement curieux.

Un lieu pour faire et partager

Installée actuellement face au port, au 1 rue de la Marine, La Capéchade propose déjà de nombreuses activités préfigurant le futur tiers-lieu. Pensé comme un espace de rencontres et de coopération, le Foodlab réunit habitants, producteurs, associations et partenaires autour d'un système alimentaire plus durable.

La programmation annuelle comprend ateliers cuisine et anti-gaspi, jardinage, dégustations, débats, projections, soirées conviviales et marchés festifs. Un espace de coworking avec bureaux partagés et salle commune est également proposé aux professionnels, étudiants et indépendants.





Une épicerie participative et solidaire et des marchés de producteurs

L'épicerie constitue l'un des piliers du projet. En favorisant les circuits courts, elle donne accès à des produits locaux de qualité à prix raisonnables. En 2025, plus de 1 000 paniers ont été distribués à près de 80 adhérents, grâce à une quinzaine de producteurs partenaires et aux bénévoles.

En 2026, l'épicerie expérimente des paniers solidaires à destination des personnes en difficulté, ainsi qu'un service de livraison à domicile. Un marché mensuel de producteurs, ouvert à tous, se tient chaque dernier vendredi du mois dans le jardin du Foodlab.

Agir contre la précarité alimentaire

La Capéchade défend l'idée que chacun doit pouvoir accéder à une alimentation de qualité. En partenariat

avec associations et acteurs sociaux, l'association développe des solutions concrètes : paniers solidaires, accès facilité aux produits frais et travail collectif avec le Projet Alimentaire Territorial sur les 34 communes du territoire.

Un projet collectif ancré dans son territoire

La Capéchade repose sur une forte dynamique citoyenne portée par plusieurs groupes de bénévoles, des jeunes engagés et un volontaire en service civique. Le projet bénéficie également du soutien de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et professionnels.

Prochains rendez-vous :

Suivez La Capéchade sur Facebook et Instagram • accueil@lacapecshade.org
07 50 68 06 16
www.lacapecshade.org



« En 2025, l'association a travaillé sur son projet associatif, faisant ressortir trois points clés :

Une dynamique collective forte : La Capéchade est un projet participatif porté par ses adhérents, de l'idée à la réalisation. En 2025, cela représente 2 930 heures de bénévolat.

Des partenariats solides : grâce au collectif et au travail de la coordinatrice salariée, l'association développe des collaborations avec le Projet Alimentaire Territorial, le Département 34, la commune et plusieurs associations locales. Son budget annuel d'environ 100 000 € se répartit entre ventes de services (20 %), financements privés (20 %) et financements publics (60 %).

Le point de vigilance : le lieu. Depuis trois ans, l'association travaille avec la commune à la création d'un tiers-lieu définitif, ambitieux et accessible à tous. Le projet est prêt : il ne reste plus qu'à concrétiser le futur local. »





Yves MICHEL
Maire

3^{ème} vice-président de Sète agglomération méditerranéenne
Vice-président du Syndicat Mixte du Bassin de Thau

LE CONSEIL MUNICIPAL



Jean-Marc DUMAS
1^{er} adjoint au Maire

Urbanisme et Aménagement • Finances communales et Commandes publiques • Ports de plaisance et Activités fluviales



Georgette REQUENA
2^{ème} adjointe au Maire

Affaires sociales et 3^{ème} âge
• Logement social • Aire d'accueil des gens du voyage



Walter BIGNON
3^{ème} adjoint au Maire

Jeunesse • Relations internationales et jumelages
• Relations citoyennes et institutionnelles • Egalité Femmes-Hommes

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Chantal PROUTEAU
Conseillère municipale déléguée

Bien vieillir • Plan Communal de Sauvegarde



Marie PEREZ
Conseillère municipale déléguée

Cimetière • Politique de l'handicap



Eric MAURY
Conseiller municipal délégué

Administration générale • Ressources humaines • Vie associative



Abderrahmane HAUCHE
Conseiller municipal délégué

Affaires culturelles



Sonny CHULVI
Conseiller municipal délégué

Marseillan-plage • Hébergements saisonniers

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Bernard CHAUMEIL
Conseiller municipal



Nathalie CANADA
Conseillère municipale



Carla RUEGGER
Conseillère municipale



Johan GROSSO
Conseiller municipal
Conseiller Communautaire



Léa SAEZ
Conseillère municipale



PAL 2026 DE MARSEILLAN

LES ADJOINTS



Sarah BASSI-ALLEMAND
4^{ème} adjointe au Maire

Crèche • Restauration
scolaire

Conseillère Communautaire



Louis GASC
5^{ème} adjoint au Maire

Travaux publics et
bâtiments communaux •
Anciens
combattants



Séverine JEAN
6^{ème} adjointe au Maire

Environnement et
Végétalisation • Culture
et Patrimoine • Bien-être
animal



Dominique CUPOLI
7^{ème} adjoint au Maire

Sécurité et mobilité •
Artisanat et Industrie •
Nouveaux habitants



Claudia AZAIS
8^{ème} adjointe au Maire

Agriculture • Pêche •
Viticulture • Conchyliculture

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Sylvie MARTI
Conseillère municipale
déléguée

Fêtes et Traditions locales



Rémy CHAPUT
Conseiller municipal
délégué

Tourisme et Stratégie
territoriale • Commerces
et marchés



Raphaël MICHEL
Conseiller municipal
délégué

Affaires scolaires • Sport



Julie CHMURA
Conseillère municipale
déléguée

Santé publique •
Informations des Familles •
Accueil de Loisirs



Florine MOULY-PERRAULT
Conseillère municipale
déléguée

Communication
institutionnelle

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Bernard LAROUSSINIE
Conseiller municipal



Ariane TOMAS
Conseillère municipale



Patrick ETIENNE
Conseiller municipal



Corinne BASTIDE
Conseillère municipale



Franck REGNIER
Conseiller municipal



DANS LES COULISSES DU CONSEIL MUNICIPAL

Yves Michel ouvre un quatrième mandat placé sous le signe de la détermination et de l'engagement quotidien au service de la population.

Samedi 21 mars, la salle du conseil municipal a accueilli un public particulièrement nombreux venu assister à l'installation officielle du nouveau conseil municipal de Marseillan. Réélu dès le premier tour, Yves Michel ouvre ainsi un quatrième mandat à la tête de la commune, confirmant la confiance renouvelée des Marseillanais envers l'équipe municipale sortante.

Cette victoire permet à la majorité municipale d'obtenir 22 sièges au conseil municipal, tandis que l'opposition compte 7 élus répartis entre les trois listes concurrentes.

Dans son allocution, le maire a tenu à remercier l'ensemble de ses colistiers pour leur engagement durant la campagne électorale ainsi que la population marseillanaise pour sa mobilisation et sa confiance. Il a salué la bonne tenue de ces élections et l'esprit de responsabilité dont ont fait preuve l'ensemble des candidats tout au long du processus démocratique.

Un moment particulièrement émouvant a marqué cette séance d'installation lorsque Yves Michel a rendu hommage à deux figures marseillanaises récemment disparues et chères à son cœur : Jackie Becker (Présidente de l'association Marseillan d'Hier et d'Aujourd'hui) et Daniel Grosso soulignant avec émotion qu'il fut déterminant dans son engagement public, allant jusqu'à confier que sans lui, il ne serait peut-être jamais entré en politique.

Le maire a rappelé combien leur soutien lui avait été précieux au fil des années et qu'il pensait à eux en ce moment si important dans sa vie d'homme et d'élu.

Après cette introduction et conformément au déroulement républicain de cette séance, la parole a ensuite été donnée aux élus de l'opposition avant l'élection des adjoints appelés à accompagner le maire dans la conduite de ce nouveau mandat.





Un programme engagé au service de tous

Le conseil municipal a procédé à la désignation des huit adjoints et le maire leur a remis l'écharpe officielle.

- 1^{er} adjoint • Jean-Marc Dumas
- 2^{ème} adjointe • Georgette Requena
- 3^{ème} adjoint • Walter Bignon
- 4^{ème} adjointe • Sarah Bassi-Allemand
- 5^{ème} adjoint • Louis Gasc
- 6^{ème} adjointe • Séverine Jean
- 7^{ème} adjoint • Dominique Cupoli
- 8^{ème} adjointe • Claudia Azaïs

Cette nouvelle équipe municipale associe expérience, renouvellement et proximité, avec pour ambition de poursuivre les projets engagés au service du développement de Marseillan et de la qualité de vie de ses habitants.

Ce quatrième mandat s'ouvre ainsi dans une volonté affirmée de continuité mais également de modernité, portée par une équipe rassemblée autour d'un véritable projet de vie dont les trois piliers sont :

- Protéger notre cadre de vie avec l'ambition d'offrir une ville sûre, propre et respectueuse.
- Prendre soin de chacun ; des plus jeunes aux aînés autour d'une solidarité qui ne laisse personne de côté.
- Préparer l'avenir et rayonner en dynamisant l'économie et la culture tout en garantissant une gestion financière rigoureuse.



« Tout d'abord je vous adresse tous mes remerciements pour m'avoir réitéré votre confiance. Comme je vous le précisais dans ma profession de foi, il existe un art de vivre marseillanais unique auquel nous sommes tous attachés et dont nous sommes très fiers.

J'ai la passion de ma commune, l'expérience et l'énergie nécessaires pour affronter les enjeux qui sont les nôtres. Être maire d'une ville comme Marseillan est un engagement de chaque instant, qui suppose que l'on soit pleinement à la tâche et que l'on y consacre l'essentiel de son temps.

Vous pouvez compter sur ma totale détermination et celle de mon équipe pour relever les défis de l'avenir. »



29

composent le Conseil Municipal de Marseillan.

22

pour **Marseillan, notre Art de Vivre.**

4

pour **Marseillan Evidemment**

2

pour **Marseillan Vous Appartient**

1

pour **L'Eveil Marseillanais**

Merci aux élus sortants pour leur engagement au service de la commune



Lors de la cérémonie d'investiture, Yves Michel a salué avec sincérité et gratitude les élus sortants qui ont choisi, pour diverses raisons personnelles, de ne pas poursuivre cette aventure collective ; la majorité était présente et émue face au discours du maire sortant.

Durant ces années d'engagement, chacun d'eux a apporté sa contribution au service de la commune avec conviction, disponibilité et sens des responsabilités.

Leur investissement, leur présence sur le terrain et leur attachement à l'intérêt général ont participé à faire avancer de nombreux projets utiles à notre territoire.

Même si leurs chemins les conduisent aujourd'hui vers d'autres priorités, leur action laisse une empreinte dans la vie municipale et mérite d'être reconnue avec respect.

Le maire leur a adressé ses remerciements les plus sincères pour le travail accompli, pour leur esprit de collaboration et pour le temps consacré au service des habitants.

Il leur a souhaité pleine réussite dans leurs projets personnels, professionnels et familiaux, avec la certitude que leur engagement restera une référence dans la continuité de l'action municipale.

Un grand merci à :

- Marc Rouvier (18 ans de mandat) 1^{er} adjoint délégué au personnel et aux

anciens combattants.

- Annie Michel-Kelly (18 ans de mandat) adjointe déléguée aux affaires scolaires
- Michel Ibars (18 ans de mandat) adjoint délégué à Marseillan-plage
- Bernard Danis (18 ans de mandat) conseiller municipal délégué aux ports
- Alain Choukroun (18 ans de mandat) conseiller municipal.
- Marie-Christine Fabre de Roussac (16 ans de mandat) adjointe déléguée à la culture et au tourisme
- Ludovic Fabre (15 ans de mandat) adjoint délégué à la Jeunesse, au sport et aux associations.
- Leslie Delaite (6 ans de mandat) conseillère municipale
- Jean-Denis Poussier (décédé en 2023 après 3 ans de mandat) conseiller municipal délégué à l'égalité femmes-hommes et à l'inclusion des nouveaux marseillanais.

Yves Michel, 3^{ème} vice-président de l'agglomération



Lors du Conseil communautaire qui s'est tenu le mardi 31 mars 2026 à Frontignan, Loïc Linares a été réélu président de Sète agglomération méditerranéenne au premier tour du scrutin, avec 42 voix sur 50 votants (6 voix pour Sébastien Pacull et 2 bulletins blancs).

Une fois installé dans ses nouvelles fonctions, le président a d'abord tenu à remercier son administration ainsi que les conseillers communautaires pour leur confiance. Il a ensuite fait procéder à l'élection des 15 vice-présidents, dont Yves Michel, est le 3^{ème} vice-président délégué au développement économique. Siègeront également au sein du conseil communautaire, Sarah Bassi-Allemand et Johann Grosso, élus marseillanais, sans délégation.

Bernard Chaumeil, nouveau député (7^e circonscription de l'Hérault)

À la suite de l'élection d'Aurélien Lopez-Liguori à la mairie d'Agde, la septième circonscription de l'Hérault accueille un nouveau député. Son suppléant, Bernard Chaumeil, lui succède.

Récemment élu conseiller municipal à Marseillan sur la liste du maire Yves Michel, Bernard Chaumeil possède un parcours professionnel riche. Il a notamment exercé comme directeur de cabinet avant d'occuper des fonctions de cadre dirigeant au sein de grandes entreprises, avec plusieurs missions à l'international.

Installé à Marseillan depuis 2020, où il s'était retiré pour une retraite bien méritée, il voit finalement celle-ci s'annoncer plus active que prévu.



PAGE JEUX

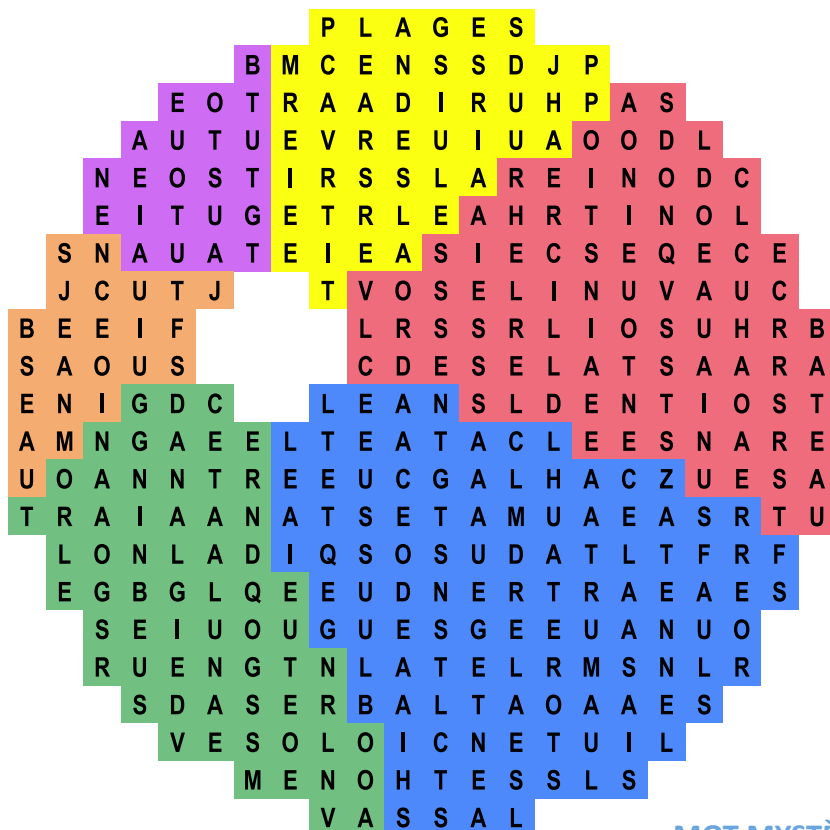
par Anaëlle Imbert - ©Les Mots, la Muse

LES MOTS FLÉCHÉS *Bel été à Marseillan !*

Bateau gracieux guidé par la brise estivale	Poisson d'eau douce Imiterai le cerf	Pour parler de soi	Précède l'avocat Un endroit où mettre les voiles !	Bord de mer Il a plus d'un grain de beauté Sa Sainteté Atmosphère spirituelle Préfixe pour aller ensemble	C'est le Midi Plage emblématique des vacances en famille
Paradis ensoleillé à portée de tongs		Lieu d'exposition sur nos côtes	Préposition En plein cœur de l'été	Cannabidiol Il donne des coups en été	Caractère homérique
École de management		Oasis de fraîcheur sur le sable chaud			Praséodyme Fève de chocolat
Fauteuil inclusif disponible sur nos plages			Traiterai avec modération Donne le top départ !	Il a tendance à se répéter Au centre mais à la marge	
On les a dans la peau Étape à franchir		De l'autre côté			Répulsif à vampires
		Gigatonne Façons de faire	Transport parisien Béryllium		Neptunium Court pour le docteur
	Le dernier est à la mode Plage sauvage aux portes de Marseillan	Son drapeau est étoilé	Plongeon rafraîchissant dans la Grande Bleue		
			Il est ouvert pour guetter	Bassin vivant entre bateaux et terrasses ensoleillées	

LES MOTS MÊLÉS DES ENFANTS

Retrouve tous les mots de la liste dans la grille et découvre le mot mystère.



- AOUT
- BAIGNADE
- BATEAU
- BOUEES
- BRONZETTE
- CANAL
- CASTELLAS (plage)
- CATAMARANS
- CHALEUR
- CHATEAU DE SABLE
- CRUSTACES
- D'HONNEUR (plage)
- DUNES
- ETANG
- FUN
- GLACE
- JEU DE RAQUETTES
- JUILLET
- JUIN
- LA MER
- LECTURE
- LES ONGLOUS
- LOISIRS NAUTIQUES
- MAILLOT
- MARSEILLAN
- MEDUSE
- NAGER
- NAVIGATION
- PADDLE
- PARASOL
- PLAGES
- RESTAURANTS
- ROBINSON
- SAISON CHAUDE
- SAUVETEURS
- SEAU
- SERVIETTE
- SHORT
- SIESTE
- SOIREE D'ETE
- SOLEIL
- SURF
- TERRASSE DE CAFE
- TONGS
- TRANSATS
- VAGUES
- VASSAL (plage)
- VOILE

MOT MYSTÈRE : _____

ACTIVITÉS

DU 6 JUILLET AU

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
08h30 YOGA Plage du Pous	08h30 MARCHE AQUATIQUE <i>Inscription : 06 22 30 31 21</i> Plage d'honneur	08h30 PILATES Plage du Pous	08h30 YOGA Plage d'honneur
10h ANIMATION ENVIRONNEMENTALE Plage d'honneur	10h BEACH VOLLEY Plage d'honneur	10h ATELIER POTERIE Office de tourisme <i>Inscription : 06 11 05 57 99</i> De 6 à 12 ans	10h ATELIER SCULPTURE SUR SABLE Plage d'honneur
12h	12h	12h	12h
18h ZUMBA ENFANTS Plage d'honneur	18h ZUMBA ENFANTS Plage du Pous	18h INITIATION DANSE COUNTRY SUIVI D'UN BAL Avenue de la Méditerranée	16h ANIMATION SCIENTIFIQUE Plage centrale
18h30 ZUMBA ADULTES Plage d'honneur	18h30 ZUMBA ADULTES Plage du Pous	23h	18h
19h30	19h30		

ESTIVALES

AU 30 AOÛT 2026

JEUDI

YOGA

Plage d'honneur

**ATELIER
SCULPTURE
SUR SABLE**

Plage d'honneur

**ANIMATION
SCIENTIFIQUE**

Plage centrale

VENDREDI

08h30

JUMPING

Inscription : 06 01 45 21 89
Plage d'honneur

10h30

10h

**CONCOURS
SCULPTURE
SUR SABLE**

Plage d'honneur

12h

16h

**TOURNOIS DE
PÉTANQUE**

Quai Pisse-Saumes

SAMEDI

08h30

**MARCHE
AQUATIQUE**

Inscription : 06 20 30 31 21
Plage d'honneur

10h

17h

**ANIMATION
ASTRONOMIE**

Promenoir

00h

DIMANCHE

08h30

PILATES

Plage d'honneur

10h

17h30

**BEACH
VOLLEY**

Plage d'honneur

19h30





1951-2026 : 75 ANS D'HISTOIRE POUR L'UNION CYCLISTE MARSEILLANAISE

L'UCM lance une grande collecte de photos et souvenirs pour préparer une exposition anniversaire.

En 2026, l'Union Cycliste Marseillanaise célébrera un cap symbolique : 75 années d'existence au service du sport, de la passion du vélo et de la vie associative locale. Créée en 1951, l'UCM a accompagné plusieurs générations de cyclistes marseillanais et marqué durablement l'histoire sportive de la commune.

À l'occasion de cet anniversaire, les dirigeants du club souhaitent organiser une exposition publique retraçant les grandes étapes de cette aventure humaine et sportive, depuis les pionniers des années 1950 jusqu'aux pratiques actuelles du cyclotourisme.

Une histoire profondément ancrée dans la vie marseillanaise

Si elle est plus récente que des institutions locales comme l'Aviron Marseillanais ou le Crabe Sportif Marseillanais, l'Union Cycliste Marseillanaise figure aujourd'hui parmi les plus anciennes associations sportives de la commune.

Fondée le 25 octobre 1951 à l'initiative d'Emilien Leautier, sous la présidence

d'honneur d'André Filliol, l'UCM naît à une époque où le cyclisme passionne la France entière, portée par les exploits de Louison Bobet, Jean Robic ou Fausto Coppi sur le Tour de France. Très vite, le club permet aux premiers coureurs marseillanais de participer aux nombreuses courses organisées dans l'Hérault. À Marseillan, Emilien Leautier crée alors le mythique Tournoiement, épreuve cycliste disputée pendant près de trente ans lors de la fête locale, devenue une véritable institution populaire.

Emilien Leautier, figure emblématique de l'UCM impulse de nombreuses initiatives : en 1982, il organise un premier cyclo-cross à Marseillan, puis un championnat du Languedoc contre la montre ainsi qu'une finale régionale du « kilomètre rustine ».

Animé par une véritable vocation éducative, il crée en 1997 une école cycliste avec le soutien d'Adelio Galvani, Francis Gutierrez et François Roux. Pendant près de dix ans, cette structure forme de jeunes talents, garçons et filles, qui collectionnent titres départementaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Parmi les grands noms passés par l'UCM, on retrouve Michel Tobal, champion de France route en 2004 et piste en 2005. Autre réussite majeure : Arnaud Jouffroy, formé au club, devenu champion du monde de cyclo-cross VTT en 2008 et 2010.

Dans les années 2000, l'UCM évolue avec son époque en ouvrant deux nouvelles sections : le VTT sous l'impulsion de Laurent Rouch, puis le cyclotourisme route avec Henri Melara.

À partir de 2010, ces pratiques prennent progressivement le relais de la compétition. Après une période de transition, un nouveau bureau conduit par Bernard Dressaire et Guy Bertrand relance fortement l'activité du club dès 2017.

Aujourd'hui, l'UCM connaît un nouvel essor : sorties hebdomadaires au départ de la grille, participation aux randonnées départementales, séjours cyclo, actions solidaires avec Handi Thau Access, participation au Téléthon et organisation du Tour Thau en collaboration avec la mairie. Pour enrichir cette future exposition, déjà alimentée par les archives de l'association Marseillan d'Hier et d'Aujourd'hui, l'UCM lance un appel à la mémoire collective : photos anciennes, articles de presse, licences, maillots, trophées, affiches ou tout autre souvenir lié au club sont recherchés.

Contacts pour participer à la collecte :

Bernard Dressaire : 06 14 02 59 49
Christian Réquena : 06 86 95 41 65
Denis Vanderschelden : 06 30 54 54 75



- Michel Tobal (3e de la génération des « cyclistes Tobal » à Marseillan - Joseph, Jacques, Michel et Kevin) : champion de France 2004 (route) - 2005 (piste).

LES JEUNES TALENTS DU BOXING CLUB MARSEILLANAIS BRILLEN SUR LE RING



Kindie Mathieu, Hamza Oussouss, Nassim Lemoudaa, Yanis Gogouva, Nayan Oukouchih, Maxim Ovsov, Saian Pascual, Enrice Janello, Gabriel Vale, Djibril Moussaoui

Le complexe sportif a récemment accueilli une belle rencontre de boxe éducative organisée par le Boxing Club Marseillan avec le soutien de la municipalité. Cet événement a réuni sept clubs venus partager leur passion et les valeurs de la discipline : BC Montpel-

lier, Form 66, Pézenas, Agde, Pépieux, Balaruc et le Boxing Club Marseillan. À cette occasion, dix jeunes boxeurs du Boxing Club Marseillan sont montés sur le ring avec détermination, chacun donnant le meilleur de lui-même dans un esprit sportif exemplaire.

Au delà des résultats, cette compétition a surtout permis de mettre en lumière les valeurs fondamentales de la boxe éducative : respect, discipline, maîtrise de soi et dépassement personnel.

Les jeunes sportifs ont fait preuve de courage et de concentration, offrant au public des combats techniques, dynamiques et engagés. Chaque assaut a illustré le travail accompli à l'entraînement ainsi que l'importance de l'apprentissage progressif dans cette discipline.

Encadrants, bénévoles et familles ont également joué un rôle essentiel dans la réussite de cette journée, en contribuant à créer un environnement sécurisant, motivant et convivial.

Cette rencontre sportive restera un beau moment de partage, d'apprentissage et de convivialité pour l'ensemble des participants, confirmant une nouvelle fois l'importance de la boxe éducative dans la formation des jeunes.



Laëtitia, Marseillanaise d'adoption, est à la fois animatrice nature à l'ADENA et professeure de Ori Tahiti (danse tahitienne) à la MJC. L'hiver dernier, elle s'est rendue à Tahiti pour participer à un concours international avec une troupe française composée de 16 danseuses. Leur performance leur a valu une remarquable 2^{ème} place sur 16 troupes. De retour avec de nombreux souvenirs, elle poursuit l'enseignement et la transmission de la culture tahitienne à ses élèves. Elle prépare plusieurs projets pour 2026. Ces cours ont lieu à la MJC le lundi (intermédiaire) et le jeudi (débutant).



Disparition de Bruno Bassi, figure historique du club. Ancien joueur, entraîneur, dirigeant et président, il demeurerait très investi dans la vie associative en apportant régulièrement son aide et son expérience. Figure emblématique, il laisse le souvenir d'un engagement fidèle et d'une présence marquante auprès de plusieurs générations de licenciés. Bruno était également le père de Sarah Bassi-Allemand, adjointe déléguée à la petite enfance. Le bureau du club adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches et tient à saluer la mémoire de celui qui restera une véritable légende du club.



L'association Natezia Lun'art a brillé au concours AEM de Forbach en Moselle. Les talents marseillanais ont traversé la France pour conquérir les planches de la Lorraine. Face à une concurrence exigeante, les danseuses ont su imposer leur style lors de ce concours exigeant. La troupe est revenue de ce périple avec un beau palmarès. Notamment sur la catégorie « Solos », où Kezia Menon Ortega, âgée de seulement 16 ans, a littéralement subjugué le jury. Elle a décroché la première place et prix de l'excellence. Le groupe ados s'accorde une très belle 3^{ème} place.



Dans le cadre des actions en faveur du développement durable, des ateliers compost ont été organisés lors des temps périscolaires dans les écoles de la Ville, réunissant parents, enfants et équipes éducatives autour d'un projet commun.

Ces rencontres conviviales ont permis de présenter le fonctionnement du tri des biodéchets à la cantine ainsi que les projets de potagers pédagogiques mis en place au sein des trois établissements scolaires. Les élèves, pleinement investis, ont partagé leurs connaissances et leur expérience du compostage.

Les participants ont pu découvrir concrètement la transformation des biodéchets en compost grâce à l'ouverture des composteurs. La présence de vers de terre, signe d'un compost de qualité, a suscité curiosité et intérêt.

Dans une ambiance à la fois pédagogique et ludique, les enfants ont ensuite utilisé le compost pour enrichir les cultures des potagers existants dans les jardins scolaires. Ces temps d'échanges ont été très appréciés par les familles, venues nombreuses découvrir ces projets écologiques et pédagogiques.

Les prochains ateliers sont déjà programmés pour poursuivre cette dynamique autour du jardinage et de la biodiversité au sein des écoles.



LES NOUVEAUX CONSEILLER JUNIORS EN PLACE

Devant un public composé de familles et d'enseignants, les 18 nouveaux conseillers municipaux juniors ont été officiellement investis lors d'une cérémonie présidée par le Maire, Yves Michel secondé par l'adjoint délégué à la Jeunesse, Walter Bignon. Les jeunes élus ont présenté leur profession de foi et dévoilé les missions qu'ils souhaitent mener durant leurs deux années de mandat.

La salle du conseil municipal affichait complet mardi 2 décembre pour l'investiture des 18 nouveaux conseillers municipaux juniors, élus début novembre dans les écoles et le collège Pierre Deley. La cérémonie a offert aux jeunes conseillers un moment solennel, mais aussi chaleureux, empreint d'enthousiasme et de fierté partagée.

Sous les applaudissements nourris d'un public venu en nombre, les jeunes élus se sont succédés autour de la grande table du conseil pour présenter leur profession de foi. Un exercice qu'ils ont relevé avec sérieux et assurance, détaillant leurs priorités pour les deux années à venir : projets en faveur de l'environnement, actions solidaires, rencontres intergénérationnelles, amélioration du cadre scolaire, ainsi que le développement d'initiatives sportives et culturelles.

Autant de propositions concrètes qui témoignent d'une véritable volonté de s'impliquer activement dans la vie de la commune et d'agir pour leurs cama-

rades.

Dans son discours, le maire a salué « l'énergie et la créativité » des élus, rappelant que le Conseil municipal des jeunes constitue « une expérience citoyenne essentielle, fondée sur l'échange, l'écoute et la responsabilité ». Pour sa part, Walter Bignon a mis en avant la forte représentation féminine de cette nouvelle mandature, avec 12 filles pour 6 garçons, soulignant une dynamique d'engagement particulièrement marquée chez les jeunes filles.

Après la remise des écharpes officielles, du matériel nécessaire à leur mission et une photo de groupe très applaudie, les conseillers juniors entament désormais pleinement leur mandat. Ils se réunissent régulièrement afin de définir leurs actions et concrétiser leurs idées, accompagnés par leur élu référent Walter Bignon et la responsable du CMJ, Samantha.



LES COLLÉGIENS DE MARSEILLAN RÉCOMPENSÉS

Les collégiens de Marseillan ont remporté le 1^{er} Prix National UNSS « Éthique & Action », récompensant leur engagement contre le harcèlement scolaire. Cette distinction salue une vidéo imaginée, réalisée et interprétée par les élèves afin de sensibiliser leurs camarades. Grâce à leur créativité et à la force de leur message, ils ont su convaincre le jury. Les lauréats se sont rendus à Paris pour recevoir leur trophée au Conseil d'État, accompagnés de leur professeur d'EPS, M. Nano. Une expérience marquante, avec une remise du prix par Mahyar Monshipour (Champion du Monde de Boxe 2003). Le 19 mars, une cérémonie au collège a permis de féliciter élèves et équipe éducative. Engagé dans le dispositif PHARe*, l'établissement poursuit ses actions de prévention contre le harcèlement.

* Le dispositif PHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées



LES ANIMAUX DE LA FERME EN VISITE À LA MJC

La MJC a organisé une journée dédiée aux tout-petits autour du thème des animaux de la ferme. Encadrée par les animateurs et les bénévoles, cette animation proposait plusieurs ateliers ludiques et sensoriels : motricité, contes et découverte des animaux. Les enfants ont ainsi pu approcher des ânes, des alpagas, des chèvres et des poules, prêtés par la ferme pédagogique « Beau nez d'âne ». Destinée principalement aux enfants de 0 à 6 ans, la journée était ouverte à tous, les plus jeunes pouvant venir accompagnés de leurs parents ou grands-parents. En plus des ateliers, les enfants avaient également la possibilité de se faire maquiller par les adolescents de la MJC, mobilisés pour contribuer au bon déroulement de l'événement. Une journée conviviale et intergénérationnelle, placée sous le signe de la découverte et du partage en famille.



Nouvelle aire de jeux

L'inauguration de la nouvelle aire de jeux pour enfants de 1 à 6 ans, située au parc de Tabarka, se déroulera le jour de la Fête de la Jeunesse fin juin.

Entièrement repensé, cet espace ludique et coloré propose désormais de nouvelles structures de jeux adaptées aux différents âges, dans un environnement sécurisé et conforme aux normes en vigueur. Le sol recouvert de copeaux amortissants a ainsi que la clôture en bois permettent d'offrir aux familles un lieu de loisirs plus confortable et sécurisé et se fondant dans le décor verdoyant du parc.

Ce projet, d'un montant de 75 000 € TTC, a été réalisé par l'entreprise Serrano, basée à Béziers en collaboration avec le service municipal des espaces verts.

Après une dizaine de jours de retard due aux intempéries, la nouvelle aire de jeux est désormais ouverte au public pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs familles.



JOURNÉE CULTURELLE AUX CARRIÈRES DES LUMIÈRES



Le lundi 30 mars 2026, près d'une cinquantaine de membres du Club Théâtre de Marseillan ont participé à une sortie culturelle aux Carrières des Lumières, aux Baux-de-Provence. Cette journée, placée sous le signe de la découverte et de la convivialité, a débuté par la visite du coeur du village provençal, avant une immersion artistique l'après-midi.

Les participants ont ensuite assisté à deux expositions immersives consacrées à Pablo Picasso et Frida Kahlo. À travers des projections monumentales et une mise en scène sonore et visuelle, ils ont pu redécouvrir les grandes étapes de la création de Picasso, de ses œuvres emblématiques aux influences marquantes de sa vie, ainsi que l'univers intense et symbolique de Frida Kahlo, entre douleurs personnelles et puissance créative.

Entre patrimoine provençal et art numérique, cette sortie a offert aux adhérents une expérience culturelle riche et marquante, laissant à chacun un souvenir fort de partage et d'émotion. Rendez-vous à la rentrée début septembre pour de nouvelles découvertes culturelles.

Si vous souhaitez intégrer le club de théâtre : culture@marseillan.com



UN ÉTÉ CITOYEN ET CRÉATIF AU PARC GAUJAL

Le service culturel organise un chantier international de jeunes bénévoles pour embellir l'un des murs du parc Gaujal. Il s'agit d'un projet citoyen et culturel en partenariat avec l'association Concordia.

Du 5 au 19 août 2026, la ville de Marseillan accueillera un groupe de jeunes bénévoles (quatorze adolescents âgés de 15 à 17 ans, dont des Marseillanais) venus du monde entier pour participer à un chantier et travailleront ensemble sous la supervision de Concordia, une organisation spécialisée dans les échanges internationaux depuis 75 ans. Ce projet allie préservation du patrimoine local et échanges interculturels.

« Ce projet permet d'éveiller les jeunes à l'engagement citoyen tout en renforçant les liens entre notre territoire et l'international. »

Plusieurs actions sont prévues : L'installation de panneaux artistiques sur le mur du parc Gaujal (20 mètres de long) avec l'aménagement d'un espace entre les panneaux et le mur afin de préserver la biodiversité locale puis dans le même esprit la peinture de tous les bancs du parc et la réalisation d'une fresque artistique prévue en 2027.

En accueillant ce chantier, la municipa-

lité réaffirme son engagement en faveur de trois axes majeurs :

- Le développement artistique local avec la mise en valeur d'un lieu emblématique et l'implication des jeunes de la commune.
- L'ouverture sur le monde avec des échanges culturels et la transmission de savoir-faire.
- La jeunesse avec une expérience formatrice associant travail manuel et créativité pour les participants.

Comment s'inscrire ?

Les jeunes Marseillanais âgés de 15 à 17 ans souhaitant participer peuvent se renseigner à culture@marseillan.com ou directement sur le site de l'association Concordia.

Pour la population, il sera possible de suivre l'avancée du projet cet été, pour un parc Gaujal rénové et une jeunesse engagée dans la préservation de son patrimoine !



UN ESPACE D'EXPOSITION POUR VALORISER LA CRÉATION

La mairie de Marseillan met à disposition des artistes un lieu d'exposition situé dans son hall d'accueil. Ce dispositif, gratuit et ouvert à tous les créateurs, vise à promouvoir les talents locaux. La commune et l'artiste s'engagent dans une collaboration temporaire, formalisée par une convention afin de garantir le bon déroulement de l'exposition dans un cadre serein et respectueux des règles en vigueur. Les artistes disposeront d'un créneau précis pour installer et retirer leurs œuvres. La période d'exposition, fixée d'un commun accord, ne pourra excéder un mois, afin de permettre à d'autres artistes d'exposer durant l'année.

La mairie se réserve le droit de refuser toute œuvre jugée incompatible avec les contraintes techniques ou les principes qu'elle défend.

Renseignements : 04 67 01 66 99 ou culture@marseillan.com



La saison culturelle 2026/2027 s'achèvera avec la comédie « Bienvenue en Camargue ». Ce spectacle met en scène la rencontre explosive entre des gardians fiers de leurs traditions et un Parisien totalement dépaysé, confronté à un univers et à des codes qui lui échappent. Porté par une mise en scène dynamique mêlant jeu théâtral, chant et danse, « Bienvenue en Camargue » promet un moment de divertissement chaleureux et plein d'énergie pour clôturer la saison en beauté.

Vendredi 5 juin 2026 à 20h30

Réservation au 06 12 20 42 49 ou
04 67 01 66 99

DES CRÉATIONS SONORES POUR TISSER DU LIEN ENTRE GÉNÉRATIONS

Dans le cadre des résidences de territoire portées par le service Culture de Sète agglomération méditerranéenne, le projet « Créations sonores participatives », imaginé par l'association Histoire de Dire, invite les habitants à raconter leur histoire à travers la voix.

- du 18 au 22 mai au collège Pierre Deley ;
- du 10 au 20 juin dans différents lieux de la ville ;
- du 6 au 10 juillet à la MJC pour la création d'un podcast participatif ;

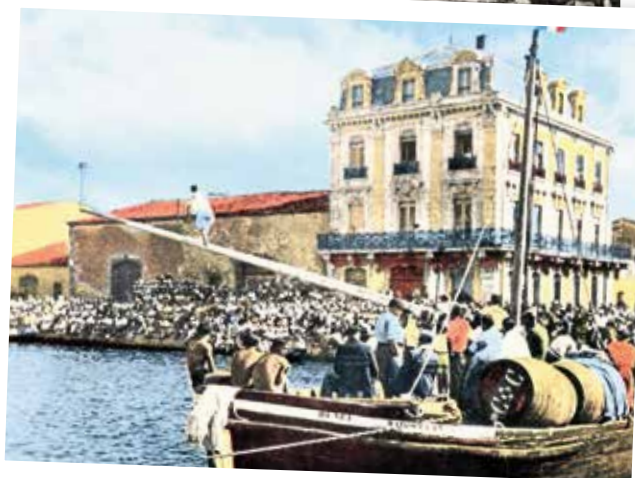
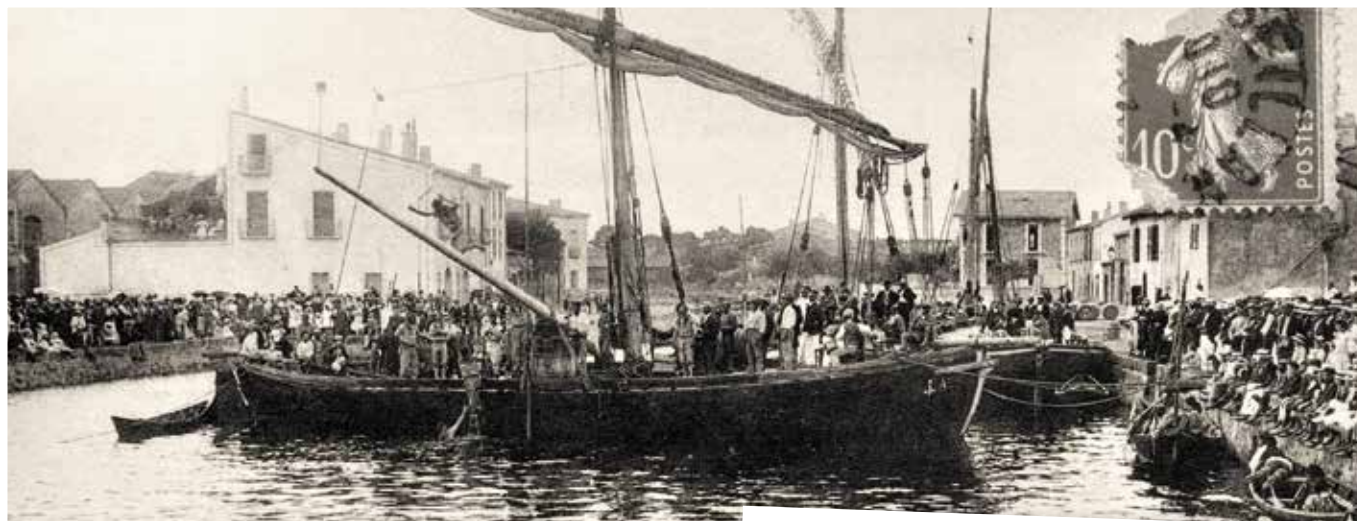
- du 3 au 13 septembre lors de la tournée finale et du festival Rêves de Rue.

Le 28 avril, des enfants de l'ALSH de Marseillan ont rencontré des résidentes de l'EHPAD Claude Goudet lors d'un atelier de captation sonore mêlant échanges, souvenirs et moments de convivialité. Les enfants ont également réalisé un micro-trottoir au marché hebdomadaire auprès des habitants.

Ces créations prendront la forme d'émissions radio diffusées localement, en ligne ou lors d'écoutes publiques. La Caravane Sonore, studio mobile animé par l'artiste Claire Lauzon, poursuivra ses actions :



LO CAPELET, TRADITION MARSEILLANAISE UNIQUE AU MONDE



Depuis près de quatre siècles, le Capelet est bien plus qu'un simple jeu : il est une fierté, un héritage vivant, profondément ancré dans l'histoire et l'âme de Marseillan. Cette épreuve spectaculaire, aussi appelée « course à la Bigue » et plus affectueusement « Lo Capelet », constitue, chaque mois d'août, sur le port de la ville, l'un des moments les plus attendus de la fête locale. Entre éclats de rire, encouragements passionnés et éclaboussures salées, la tradition se transmet de génération en génération. Elle mêle avec panache la rudesse du monde maritime à la chaleur festive du Sud. Aujourd'hui encore, elle fait vibrer tous les Marseillanais, de souche ou de cœur.

Les origines du Capelet remontent à des temps anciens. La première représentation officielle aurait eu lieu en 1642, lors de la venue du cardinal Richelieu et du roi Louis XIII à Marseillan. À cette époque, les marins du village nourrissaient le rêve d'intégrer la Marine Royale. Pour impressionner le souverain, démontrer leur agilité et leur bravoure, ils auraient imaginé une course audacieuse sur un mât glissant :

le Capelet était né.

À ses débuts, l'épreuve était réservée aux pêcheurs, des hommes endurcis par la mer, habitués aux vents capricieux et aux journées éprouvantes. Le mât, appelé « la Bigue », était installé sur des barges à fond plat, prêtées par des armateurs locaux. Il était disposé en biais et reposait sur de grands tonneaux, traditionnellement fournis par les viticulteurs, remplis d'environ six cents litres d'eau et placés à l'opposé de la barre pour en accentuer la pente. Si les coureurs montraient trop de fatigue, on retirait un tonneau pour adoucir l'inclinaison. Chaque détail comptait !

La journée du Capelet commençait dès l'aube. Le matin, les courses éliminatoires sélectionnaient les plus habiles, jugés sur la distance parcourue sur la barre glissante. L'après-midi, les quinze meilleurs s'élançaient sous les acclamations d'un public enthousiaste, pour tenter d'atteindre les deux chapeaux suspendus à l'extrémité du mât. L'am-

biance était électrique, rythmée par les musiques traditionnelles et les cris du public massé sur les quais. Mais au delà de la compétition, le Capelet restait une fête. Certains participants couraient en sabots, d'autres déguisés en femmes, ajoutant une touche d'humour à l'exploit sportif. À chaque chapeau attrapé, une pause s'imposait : dans un éclat de joie générale, les concurrents se jetaient à l'eau avant de reprendre la course.

Aujourd'hui, le Capelet est devenu un événement repris chez certains de nos voisins mais aussi dans quelques contrées lointaines. Chaque année, il attire des foules nombreuses sur le port de Marseillan-ville et demeure l'un des temps forts incontournables de la fête locale. Les capeleteurs parcourent la ville avant la course, galvanisant la po-

pulation et se motivant entre eux dans une atmosphère à la fois solennelle et festive. Un petit passage à la maison de retraite « Claude Goudet » pour saluer les anciens et leur partager un peu de la joie ambiante.

Le mât actuel mesure environ 18 mètres de long et est soigneusement enduit de savon noir et de graisse, le rendant terriblement glissant. L'objectif, lui, n'a pas changé : être le premier à saisir l'un des chapeaux au bout de la barre et entrer dans la légende. Les chutes sont spectaculaires, parfois impressionnantes et il arrive que certains repartent avec quelques côtes fêlées ou ecchymoses. Mais cela fait partie du défi.

La tradition demeure stricte : pour participer, il faut être Marseillanais. Malgré tout quelques personnalités ont fait exception, notamment un maire de Caudete (ville jumelle espagnole) fut invité à y grimper. En général, le Capelet se transmet de père en fils, ce qui signe un symbole fort de l'identité locale. Quant aux vainqueurs, ils sont célébrés dès qu'ils touchent l'eau, par leurs camarades en signe de respect, d'honneur et de célébration.

Et comme aimait le rappeler Raymond Henri, un ancien capeleteur : « *Il ne faut pas marcher la barre, il faut la courir !* » Cette phrase résume à elle seule l'esprit



du Capelet : audace, vitesse, courage et amour de Marseillan. Une tradition qui a marqué l'histoire et qui continue, année après année, à écrire celle de la commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une légende raconte que la barre longtemps utilisée serait le mât d'une corvette naufragée en 1836, alors qu'elle revenait d'Algérie avec à son bord soldats et membres d'équipage. Après le naufrage, le matériel du navire aurait été vendu et la commune serait devenue propriétaire de ce mât exceptionnel, devenu au fil du temps l'emblème même du Capelet et qui fait désormais partie du patrimoine local.



L'HISTOIRE DE MARSEILLAN S'ÉCOUTE AUSSI EN PODCAST

Découvrez le passé fascinant de votre ville à travers les histoires captivantes de ses personnages les plus emblématiques ! Notre nouveau podcast **Istoria Marseillan** vous invite à un voyage temporel à travers les époques, des récits épiques de conquêtes aux drames intimes des habitants ordinaires. Explorez les histoires qui vous ont fasciné au fil des siècles, avec des figures telles que Pierre Deley ! Découvrez les héros méconnus dont les actions ont laissé une empreinte indélébile sur Marseillan. Chaque épisode est une porte ouverte sur une époque différente, remplie de personnages vibrants et d'aventures inoubliables. Rejoignez-nous pour entendre les histoires qui ont façonné notre passé et qui continuent d'inspirer notre présent. Que vous soyez un passionné d'histoire ou simplement curieux de découvrir les secrets de notre ville, notre podcast est votre billet pour un voyage captivant à travers le temps. Abonnez-vous dès aujourd'hui pour ne manquer aucun épisode de **Istoria Marseillan** !





ART COLORISSIMO

Les 19, 20 et 21 juin, Art Colorissimo investit le théâtre Maurin pour une exposition réunissant peintures, sculptures et art singulier. Au-delà de la diversité des pratiques, cet événement propose une véritable traversée des regards. Chaque artiste développe un univers propre : interpréter le monde, questionner la matière, la forme ou l'émotion. C'est une invitation à prendre le temps de regarder, ressentir, se laisser surprendre par la richesse des démarches artistiques présentées. Une occasion d'échanger avec des artistes du Bassin de Thau.



CRABE ROULANT MARSEILLANAIS

Le Crabe Roulant Marseillanais Jeu lyonnais vous informe des dates des prochains concours inscrits au calendrier officiel de la Fédération Française de Sport-Boules,

- Concours "Ville de Marseillan" : jeudi 28 mai 2026
- Concours de "l'Amitié" : jeudi 9 juillet 2026

Ces événements, attendus par les passionnés de Sport-Boules, se dérouleront comme chaque année, au boulodrome, allée du Général Roques toute la journée, réunissant 24 équipes parmi les meilleures de la région. Un beau rendez-vous à ne pas manquer. Entrée Libre.



DANSE CÔTÉ COURT

L'école Danse Côté Court a eu l'honneur d'accueillir des représentants de la Fédération Française de Danse dans le cadre d'une relecture chorégraphique des 2 groupes retenus. Ce temps de travail privilégié a permis aux danseurs de bénéficier de conseils artistiques et techniques précieux pour les régionales de Carcassonne. Merci à la commune de Marseillan pour son soutien qui permet la mise en place de projets ambitieux et valorisants pour les jeunes danseurs du territoire.



YISEISHINDO MARSEILLAN

Dernièrement à eu lieu le Stage Multi disciplines National de l'Académie Yiseishindo/ FEKAMT à Limoges, cinq membres de notre club y ont participé. Lors de cet événement nos 2 Professeurs Renshi Michel Simart et Renshi David Casanova ont reçus le diplôme de 6em Dan Yiseishindo Japon, remis par Hanshi Patrick Bregier 8em Dan FEKAMT et 9em Dan Japon.

Contact : 06 70 96 20 10

ISACOURFIT

Préparation physique avant cours de bungee fitness pour les pré-inscrites au bungee fitness et les non pré-inscrites. Lieu Tabarka à Marseillan à partir du mardi 5 mai 2026 de 18H30 à 19h30. Les cours auront lieu tous les mardi et jeudi à la même heure (samedi matin si demande) cours de 1h. S'inscrire obligatoirement à l'avance au 06 35 31 32 31.

Tarif : 10 euros pour les pré-inscrites au bungee fitness - 14 euros pour les non pré-inscrites

HANDI THAU ACCESS

Handi Thau Accès a été créée en 2013. Elle a 2 objectifs : Faciliter l'accès des lieux publics ou privés aux personnes à mobilité réduite en conseillant gratuitement les professionnels qui en ont besoin et la principale raison d'être d'Handi Thau Accès, est de permettre aux personnes handicapées de découvrir l'activité handi-vélo. La particularité de l'association est de s'adresser aux enfants, aux jeunes et moins jeunes, tous handicaps confondus, et surtout d'organiser des manifestations rassemblant à la fois personnes handicapées et personnes valides afin de créer rencontres, échanges, et entraide entre les participants. Depuis sa création, grâce à la mobilisation des bénévoles, des donateurs et à l'aide de la mairie, nous avons pu acquérir du matériel vélo pour handicapés. (un handbike manuel, handbike électrique, un tandem, un vélo-poussoir électrique, un fauteuil tout-terrain électrique)

Contact : Robert Ahullo 06 84 65 38 53 ou handithauacces@gmail.com

MARSEILLAN PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

L'association Marseillan Patrimoine Environnement (MPE), créée en janvier 1988, a pour mission de faire connaître, préserver et valoriser le patrimoine de Marseillan. Ce patrimoine est à la fois matériel (bâtiments, paysages) et immatériel (mémoire, histoire locale). L'association sensibilise habitants et visiteurs à travers des visites guidées, des conférences, des publications et des réponses à diverses demandes d'information. Elle prépare également un ouvrage illustré reprenant ses chroniques. Ses actions, menées bénévolement, s'appuient sur le soutien de la commune et sur des collaborations avec d'autres associations, notamment dans la région.



TENNIS CLUB MARSEILLAN

Grande nouveauté au tennis padel club: une fresque haute en couleurs qui attire désormais tous les regards et qui redonne un coup de peps à l'identité visuelle du club. Et le plus remarquable dans cette aventure, c'est sans doute l'implication des plus jeunes qui ont pu être les artistes d'un jour. Sous leurs mains le mur a pris vie. Couleurs, formes, signatures : chacun a laissé son empreinte. Une fresque qui ne se contente pas d'habiller un mur, mais qui raconte une histoire : celle d'un club vivant, ouvert et créatif.



VOLLEY CLUB MARSEILLANAIS

Le Volley Club Marseillanais est dans une excellente dynamique cette saison, grâce à l'implication de tous. Les résultats sont encourageants et reflètent le travail réalisé. Notre équipe M11F, composée de Louisa, Kaïna et Eléana, représentera fièrement le club et la ville de Marseillan lors d'un tournoi international à Hyères le week-end du 30 mai 2026. Elles affronteront des équipes venues de toute la France, mais aussi de la Réunion, d'Espagne et d'Italie. Une belle aventure sportive en perspective !



LO CAPELET

Le Capelet de Marseillan a fait peau neuve en 2025. Avec un nouveau bureau dynamique toujours fidèle à son esprit de convivialité et de traditions locales. Le 7 mai s'est déroulée notre assemblée générale afin de préparer la saison 2026 qui s'annonce haute en couleur. Deux dates à noter dès maintenant : Le 14 juillet et le 16 aout sur le port de Marseillan ville. Et les rendez-vous de Marseillan plage le 12 Juillet et le 9 aout pour faire vibrer le capelet et partager des moments inoubliables.

A très vite pour faire la fête ensemble

QUE CHOISIR ENSEMBLE

À l'occasion de ses 75 ans, l'UFC-Que Choisir évolue et devient "Que Choisir Ensemble. Depuis 1951, notre force n'a jamais été individuelle. Elle repose sur l'engagement de milliers de consommateurs, bénévoles, donateurs, adhérents et abonnés qui, ensemble, obtiennent des résultats très concrets. Derrière ce nouveau nom, il y a toujours la même réalité : informer pour éclairer les choix, accompagner pour apporter des solutions concrètes, mobiliser pour obtenir des résultats collectifs. Que Choisir Ensemble, c'est donc plus qu'un nouveau nom, c'est un appel à agir tous ensemble."

LA VIE DANS L'AU-DELÀ

Cette association a pour but d'apporter un soutien moral aux personnes qui ont perdu un être cher. L'association vous propose aussi des conférences sur le bien-être ainsi que des ateliers. Conférence sur la numérologie , astrologie, géobiologie, feng shui , médiumnité. Pour tout renseignement, 06 09 46 92 99 Katia marzal présidente de l'association. laviedanslaudela@gmail.com



LES MOUGÈRES

L'Assemblée générale ordinaire de l'Association des Mougères a eu lieu le samedi 11 avril au théâtre de Marseillan en présence d'une cinquantaine d'adhérents. Le Président Michel Serrier a défini de nouveaux objectifs afin d'améliorer la qualité de vie, la sécurité et la convivialité aux Mougères. Un conseil d'administration en partie renouvelé a été élu afin de mettre en œuvre ces nouveaux objectifs dynamiques. Retrouvez l'historique des Mougères sur le site Calaméo « Association des Mougères 50 ans d'histoire ». L'Association est à l'écoute des besoins des habitants des Mougères. Contact : « association-lesmougères@gmail.com »

LOU RECANTOU DEL POMPIERS

À Marseillan, l'association Lou Recantou del Pompiers occupe une place particulière dans le tissu associatif local. Fondée autour de la passion de l'ancien sapeur-pompier Michel Tobal, elle a pour vocation de préserver le patrimoine des soldats du feu à travers la restauration d'anciens véhicules, la conservation d'uniformes historiques et la transmission de l'histoire des pompiers aux jeunes générations. Son local, situé rue des Métiers, est devenu un véritable espace de mémoire consacré aux anciens matériels de secours. Mais au-delà de cette mission patrimoniale, l'association se distingue aussi par un fort engagement humanitaire. Dernièrement, Lou Recantou del Pompiers a offert un camion de pompier rempli de 1 200 tenues aux soldats du feu de Niamey, au Niger. Cette mission illustre la volonté de l'association d'apporter un soutien concret aux services de secours confrontés à un manque d'équipements, afin d'améliorer les conditions d'intervention et la sécurité des pompiers sur le terrain.



Chères Marseillanaises, chères Marseillanais,

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales.

Vous avez été nombreux(e) à nous témoigner votre soutien dans cette campagne, cela nous touche et renforce notre détermination à vous représenter tout au long du nouveau mandat.

Ces élections ont eues un taux de participation plus bas qu'habituellement (63,7 % de participation au lieu de 75 % lors des précédentes élections) ; 4 listes au lieu de 3 habituellement depuis 18 ans, un nombre important de procurations n'ont pu aboutir car non validées dans les temps, de fait, certains Marseillanais(es) n'ont pu voter pour leur candidat.

Pour l'une des premières fois à Marseillan, et bien que la population ait progressé de près de 10 %, l'abstention a atteint un niveau important, c'est un signal fort.

Je continue de siéger avec une équipe qui poursuivra son travail sur les projets et les dossiers importants, toujours avec un seul objectif : servir l'intérêt général et défendre l'avenir de l'ensemble des Marseillanais.

Je remercie mes colistiers pour cette campagne vivante et profondément humaine. De par leurs compétences, leur énergie, leur engagement et leur sincérité ! Ensemble, nous avons proposé un projet innovant qui a préservé l'histoire et l'âme de notre village, auxquelles nous sommes si profondément attachés. Nous avons fait ce choix avec la conviction profonde que notre ville mérite de l'engagement, du courage et de l'authenticité. Et quoi qu'il arrive, c'est cette ligne que nous continuerons de suivre. Pour Marseillan, et pour vous.

Johann Grosso
Conseiller municipal et communautaire
Lea Saez
Bernard Laroussinie
Ariane Tomas
Conseillers(ères) municipaux

Nous tenons ici à remercier les Marseillanaises et les Marseillanais qui nous ont fait l'honneur de voter pour la liste Marseillan Vous Appartient.

Avec nos deux représentants au conseil municipal, nous resterons fidèles à l'esprit qui nous a animé durant la campagne : écouter, proposer, dialoguer mais aussi rester critiques envers la politique du maire. Avec des arguments chiffrés et réfléchis.

D'ailleurs, M. Yves Michel débute très mal son nouveau mandat, puisqu'une de ses premières décisions a été de s'attribuer des frais de représentation de 12 000 euros / an pour lui-même et pour ses collaborateurs proches !

Aujourd'hui, des frais de représentation pourquoi ? Ses déplacements, ses frais de bouche officiels lui sont déjà intégralement remboursés ... Il peut le faire sur ses indemnités de maire, de vice-président de l'Agglo et de président du SMBT : un peu plus de 5000 euros bruts par mois.

C'est un très mauvais message envoyé à nos concitoyens qui eux, doivent se serrer la ceinture dans la commune la plus endettée de l'Hérault dans sa catégorie. Et que dire du simulacre du dernier conseil municipal au cours duquel nous avons voté et obtenu 1 siège pour débattre lors des diverses commissions municipales. Celui-ci nous a été enlevé alors que les procurations non valides de la part de la liste de M. Grosso ont été constatés par le pouvoir local et d'Etat. Il n'en fut rien ! La liste de M. Grosso n'aurait pas dû intégrer ces commissions par manque de colistiers, non présent au moment du vote, voir même démissionnaires. Désormais, il est clair pour Marseillan Vous Appartient, que la majorité municipale a choisi en ce début de mandat, ses alliés pour construire sa future gestion de Marseillan.

Corinne Bastide & Patrick Etienne
Groupe Marseillan Vous Appartient

En ce début de mandat, je souhaite revenir sur l'un des engagements majeurs de campagne du candidat Yves MICHEL : la démocratie citoyenne.

Car derrière les annonces, une question simple se pose :

Comment le maire M. Yves MICHEL compte associer concrètement les habitants aux décisions ? Avec quels outils, quels moyens, et surtout quel pouvoir réel donné aux citoyens ?

Aujourd'hui, trop souvent, la participation se limite à de la consultation sans effet. Est-ce cela que M. Yves Michel va proposer, ou est-il prêt à aller vers une véritable co-construction des politiques publiques ?

Les Marseillanaises et les Marseillanais n'attendent pas des dispositifs symboliques, mais une place réelle dans les choix qui les concernent.

Nous attendons donc des réponses précises. Pas des intentions, mais des actes.

L'Eveil Marseillanais
Franck Regnier

**NAISSANCES**

Romy Vindel
 Eve Sanvoisin
 Rafael Nadal-Santa
 Lúcia Pacheco-Chabot
 Rosie Chesny
 Isaac Rouquier Combes
 Mathéo Joseph
 Youssef Laïri
 Giulya Mouillerac
 William Seetohul
 Valentina Crémonea Figureauo
 Kayden Dutilleux
 Lunaya Segly
 Lou Guldi
 Kayden Brown
 Sandro Salager
 Caly Ballester
 Livia Marmiesse
 Anas Belhi

MARIAGES

Christophe Scannapieco & Nathalie Faucon
 Walid Mediouni & Thaïs Charasson-Pons
 Olivier Demonchaux & Boris Dodinot
 Jules Ternisien-D'ouville & Louise Eloy
 Xavier Chobot & Orietta Crivellari
 Eric Baran & Vilma Santos

DÉCÈS

Lloret Gérard 65 ans
 Lanet Gérard 75 ans
 Negrouche née Conesa Monique 77 ans
 Davenne née Crapella Solange 87 ans
 Giner née Andréo Marie 96 ans
 Lopez née Clément Josette 92 ans
 Carreras Antoine 92 ans
 Roche Yvonne 93 ans
 Pontier Jean 50 ans
 Aumont née Cerles Simone 89 ans
 Kister née Chevallier Jeannine 89 ans
 Pibault René 99 ans
 Ciaroni Jean 94 ans
 Catassus Albert 95 ans
 Pichard Lucien 89 ans
 Huguet Alain 83 ans
 Bonnet née Hurtado Georgette 81 ans
 Robert Jean 78 ans
 Maret née Gilibert Françoise 75 ans
 Sokol Michel 80 ans
 Csanyi-Virag Istvan 85 ans
 Amoro Josette 67 ans
 Palenco Jean-François 63 ans
 Pimouguet née Biais Ginette 90 ans
 Feuillard Patrick 66 ans
 Pignol Joseph 92 ans
 Peset Corinne 60 ans
 Serin François 76 ans
 Scotto Di Uccio Simone 97 ans
 Roger Lucette 81 ans
 Mancino Gaëtan 88 ans
 Schilling Dominique 67 ans
 Genoud née Carvalho Ludovine 88 ans
 Anglade François 72 ans
 Copparoni Madeleine 89 ans
 Turner Philip 72 ans
 Bravo Pierre 88 ans
 Delplanque Joëlle 71 ans
 Trigaut Simon 70 ans
 Mora-Buiza Jean 61 ans
 Agricoli Eric 67 ans
 De Lorenzi Jean-Paul 77 ans
 Castagnet Patrick 64 ans
 Bettoni Patrice 68 ans
 Boyer Régis 78 ans
 Krumb Philippe 69 ans
 Emmrich Elke 83 ans
 Louvet Corinne 70 ans
 Gil Didier 72 ans
 Bassi Bruno 65 Ans
 Bagard Pierre 78 ans
 Zucca André 83 ans
 Rebous Claude 87 ans
 Quatrefages Roger 88 ans
 Rebeyren André 91 ans
 Duboille Jacques 81 ans
 Henkinet Danièle 82 ans
 Foulon Jeanne 64 ans

Vous pouvez désormais effectuer
 24h/24 et 7j/7. Actes d'état civil,
 autorisations d'occupation du
 domaine public, les réservations
 des salles municipales, les aides du
 CCAS sont disponibles en 1 clic.
espace-citoyens.net/marseillan

1 Rue du Général de Gaulle
 Ouverte du lundi au vendredi de
 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
ville-marseillan.fr - 04 67 77 97 10

24 bis Boulevard Lamartine
04 67 77 22 90

Zone Industrielle
04 67 01 08 40

Quai de la Résistance
04 67 77 34 93

Port de Plaisance
04 67 21 99 30

1 Rue du Général de Gaulle
04 67 77 97 24

Avenue de la Méditerranée
marseillan.com - 04 67 21 82 43

4 Rue d'Aigues, 34110 Frontignan
agglopoie.fr - 04 67 46 47 48

Du Lundi au Samedi de 8h15 à
 16h et le Dimanche de 8h30 à 12h.
 Accès fermé aux professionnels le
 Dimanche (horaires identiques les
 autres jours).
04 67 01 75 77

La ligne 9 relie Sète à
 Marseillan-ville en passant par
 Marseillan-plage.
mobilité.agglopoie.fr
04 67 53 01 01

Vous venez de vous installer à Mar-
 seillan ? Faites vous connaître.
evenementiel@marseillan.com

Vous ne recevez pas le magazine
 Lo Cridaire ? Contactez-nous !
communication@marseillan.com



PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ SCANNEZ POUR NE RIEN RATER !

